



Crédit photo : Podzee

**St en**  **Paul areds**  
Commune à vivre

Bulletin Annuel 2021

**Les Hirondelles 3**

**Nouvelle équipe municipale**

**RD 23 en travaux**

**Les vestiaires de la salle de sports**

**La Joséphine**

<b>Mot du maire</b> .....	3
---------------------------	---

<b>Histoire de la commune</b> .....	4
-------------------------------------	---

## Commission équipement

Mot de l' élu .....	5
Travaux sur la RD 23.....	5
Zone Artisanale du Charfait .....	5
Elagage des arbres pour la fibre optique .....	6
Assainissement de la Proutière .....	7
PLUIh .....	7
Lotissements Les Hirondelles 3 et Les Lavandières .....	7
Plantations et cimetière .....	8
Numérotation des habitations .....	8
Désherbage du trottoir .....	8
Les animaux errants.....	8
Salle de sports.....	9
Terrain de foot.....	9
Tri et valorisation des déchets.....	9
Horaires des déchetteries .....	9
Urbanisme .....	10
Devenez propriétaire avec l'éco-PASS !.....	10
C.A.U.E.....	10

## Intercommunalité

Vos élus pour 2020-2026.....	11
Réseau cyclable.....	12
Demandez le guide !.....	12
Centre aquatique Cap Vert.....	12

## Commission services à la personne

Mot de l' élu .....	13
Restauration scolaire municipale.....	13
Accueil de loisirs « Les Polichinelles ».....	14
Accueil pré-ados .....	15
La bibliothèque .....	15
Opération argent de poche .....	16
Le Conseil Municipal des Enfants.....	16
Passeport du civisme.....	16
OGEC .....	17
APEL.....	17

## Commission services à la personne

Service jus de pommes .....	18
Atelier d'éveil : « Les P'tits lutins ».....	18
MAM Les Pitchouns .....	18

## Culture et patrimoine

Association du Patrimoine Saint Paulais .....	19
Cabaret Saint Paul.....	20
La Gorouée.....	21
Association des Jeunes Farfadets.....	22

## Sports et loisirs

Badminton Saint Paulais.....	25
Les Farfa'pieds .....	25
Comité des Courses Cyclistes.....	26
Farfa des Raids .....	26
Farfa Loc' .....	27
Basket Loisirs.....	27
La gym adultes .....	28
Expression corporelle pour enfants .....	28
Gerbe de l'amitié .....	29
Tennis de table .....	29
Société de Chasse.....	30
Palet Club Saint Paulais.....	30
Football .....	31

## Action sociale

Mot de l' élu .....	32
La Marpa .....	32
L'Avand'Hier.....	33
La Matinale du handicap.....	33

## Autres informations

Location résidence Ardiden .....	34
UNC - AFN .....	35
Cœur du Monde.....	35

## Infos mairie

Nouvel arrivant .....	36
Listes électorales.....	36
Le restaurant scolaire .....	36
Carte d'identité/passeport.....	36
Recensement citoyen .....	37
Antenne orange .....	37
Concours des maisons fleuries.....	37
Défibrillateur .....	37
Containers .....	37
Etat-civil.....	38
Tarifs municipaux.....	39
Répertoire des Entreprises - Artisans - Commerçants.....	40
Répertoire des associations .....	42
La Joséphine et le mot de l' élu .....	44



## 2021 : Restons positif et philosophe !



Pas facile de ne pas parler, dans cet édito, de la pandémie mondiale du COVID. On peut tout dire et son contraire, signe de l'incertitude qui entoure cette crise, et nos sociétés modernes ne supportent pas l'incertitude. Alors je vous propose la lecture de ce texte d'un homme de lettres :

### A tort ou à raison - Raymond Devos

« On ne sait jamais qui a raison ou qui a tort.  
C'est difficile de juger. Moi, j'ai longtemps donné raison à tout le monde.  
Jusqu'au jour où je me suis aperçu que la plupart des gens à qui je donnais raison avaient tort !  
Donc, j'avais raison !  
Par conséquent, j'avais tort !  
Tort de donner raison à des gens qui avaient le tort de croire qu'ils avaient raison.  
C'est-à-dire que moi qui n'avais pas tort, je n'avais aucune raison de ne pas donner tort à des gens qui prétendaient avoir raison, alors qu'ils avaient tort !  
J'ai raison, non ? Puisqu'ils avaient tort !  
Et sans raison, encore ! Là, j'insiste, parce que ... moi aussi, il arrive que j'aie tort.  
Mais quand j'ai tort, j'ai mes raisons, que je ne donne pas. Ce serait reconnaître mes torts !!!  
J'ai raison, non ? Remarquez ... il m'arrive aussi de donner raison à des gens qui ont raison.  
Mais, là encore, c'est un tort.  
C'est comme si je donnais tort à des gens qui ont tort.  
Il n'y a pas de raison !  
En résumé, je crois qu'on a toujours tort d'essayer d'avoir raison devant des gens qui ont toutes les bonnes raisons de croire qu'ils n'ont pas tort ! »

A méditer...

### 2021 : Année de grands travaux pour la RD 23 !

Des travaux nécessaires au vu du nombre de véhicules/jour qui traversent notre commune, et d'une bande roulante difficile à entretenir car trop endommagée ! Le projet d'aménagement a déjà été présenté une première fois aux riverains, permettant des échanges importants pour apporter des modifications au tracé. Il faudra être patient avant de pouvoir apprécier le résultat, et accepter avec philosophie les gestions alternées ou les déviations, en attendant la fin des travaux !

Ces importants travaux de voirie ne seront pas les seuls du mandat, nous l'espérons ! Les besoins et les attentes sont importants sur la commune... nous en avons conscience, même si notre budget nous imposera de déterminer des priorités.

### 2021 : Une urgence... l'aménagement de notre cimetière

Une urgence, car nous manquons de places ! Il est donc urgent de lancer la reprise des vieilles concessions. Ce travail va être mené en collaboration avec le service des cimetières de la Communauté de Communes. En parallèle, une réflexion sur l'accessibilité et l'embellissement est en cours. Ce lieu communal est un point de repère important dans notre cœur de bourg, à la fois chargé d'histoire et d'émotions. Aussi, nous avons décidé d'associer à notre réflexion, l'association du Patrimoine St-Paulais.

### 2021 : On croise les doigts pour que nos sportifs puissent enfin prendre possession des nouveaux vestiaires !

2020 a été une année noire pour les sportifs. Entre confinements et protocoles sanitaires drastiques pour les reprises d'activités... vestiaires et salle de sports n'ont pas pu être mis à disposition. Espérons qu'avec l'arrivée du vaccin, les consignes de l'Etat vont également s'assouplir ! Il nous restera... lorsque les conditions sanitaires le permettront, à vous faire découvrir les lieux !

Je profite de ce traditionnel édito pour remercier tous les adjoints, conseillers délégués et les conseillers municipaux pour leur implication au service de la population. Je tiens à saluer également le travail de tout le personnel municipal, qui chaque jour, œuvre pour le bien de la commune et le bien-être de ses habitants, et, qui font en sorte que nos multiples projets voient le jour. La vie d'une commune c'est un tout. Et c'est ensemble que nous faisons avancer nos projets.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année 2021.

Bénédicte GARDIN

## UN PEU D'HISTOIRE

Le nom de Saint-Paul-en-Pareds apparaît, pour la première fois dans l'histoire en 1179 dans un acte pontifical qui confirme la possession de l'église à l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres).

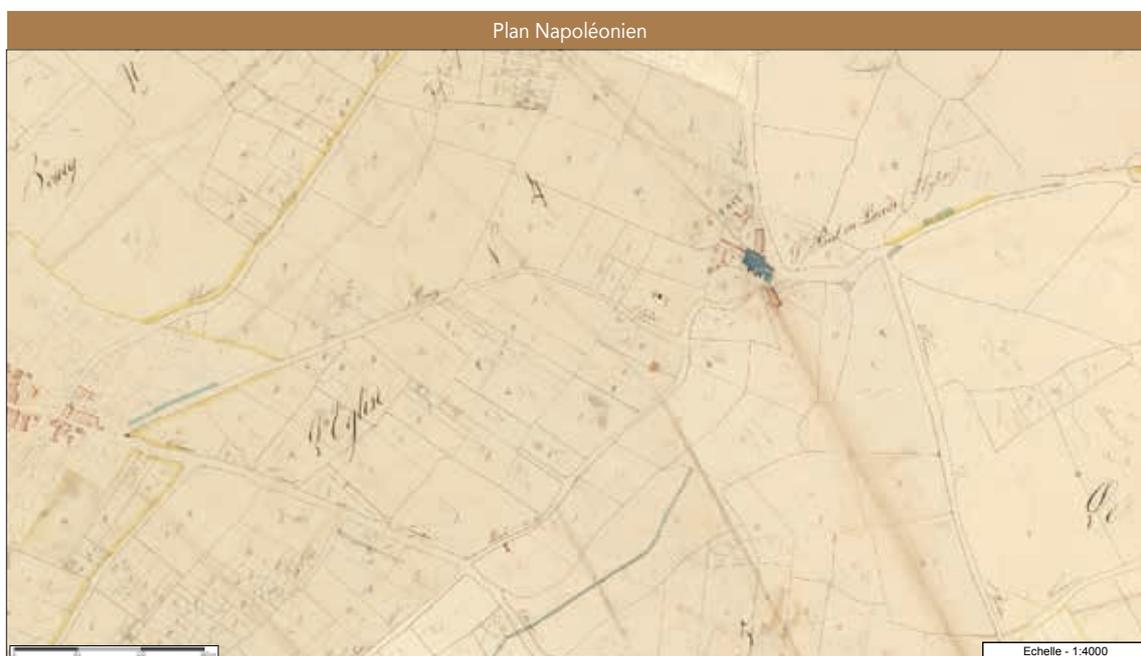
Certains en ont déduit que ce sont les moines de Saint-Jouin qui ont évangélisé les premiers notre contrée. Nous préférons plutôt attribuer cette action à Saint Martin de Vertou ou à ses premiers successeurs. En effet, à l'époque des invasions normandes, les disciples de Saint Martin de Vertou avaient trouvé refuge à Saint-Jouin-de-Marnes avec les reliques de leur saint fondateur, transférant à cette abbaye leurs possessions bas-poitevines.

Mais pourquoi le nom de Saint-Paul-en-Pareds ? D'abord, évidemment, parce que l'église est placée sous les patronages de Saint Paul. Autrefois le 25 janvier, jour de la fête de la Conversion de Saint Paul, était un jour férié dans la paroisse.

Et Pareds ? On considère souvent que c'est à cause de l'appartenance de la paroisse à l'archiprêtré de Pareds comme d'autres paroisses vendéennes. Toutefois, ce n'était pas l'opinion de l'historien vendéen Jean LAGNIAU qui croyait que Pareds était tout simplement l'ancien nom du bourg regroupé autour du château. Il aurait donc existé plusieurs Pareds en Bas-Poitou.

A la période révolutionnaire, Saint Paul-en-Pareds a été rebaptisée "la Régénérée" peut-être en référence à la répression qui s'y était exercée : La commune, nid de contre-révolutionnaires, était supposée avoir été régénérée par l'action vigoureuse des colonnes infernales. Inutile de dire que ce nom est très rapidement tombé dans les oubliettes. Dans les actes de l'époque, on se contente de bannir le mot "Saint" et on écrit "Paul-en-Pareds".

*Le Patrimoine Saint Paulais*



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Vue aérienne été 2019



Au premier plan : Damien BRÉMAUD, Conseiller délégué – Nicolas GRELET, 2<sup>ème</sup> adjoint  
2<sup>ème</sup> rang : Émilie GICQUEAU, 3<sup>ème</sup> adjointe – Olivier GOUNORD, Conseiller délégué – Pascal LOIZEAU  
Au dernier plan : Cédric BARRAUD – Céline VIGNERON – Loïc POUPIN  
Absent sur la photo : Anthony LOIZEAU

### Mot de l'élus



Nicolas GRELET,  
2<sup>ème</sup> adjoint.

De mémoire de Saint Paulais, je ne me rappelle pas la dernière fois qu'elle ait été fermée à la circulation si longtemps... je parle de la rue Yves Ramoz (RD23) bien sûr.

Saint Paul en travaux, c'est urgent ! Ça va se voir même si cela va apporter quelques désagréments pour les habitants, mais c'est un mal nécessaire.

Les prémices ont eu lieu, cet été, par la réfection de canalisations d'eaux pluviales et des eaux usées en partie. Mais le plus dur reste à venir avec la fermeture pendant 2 mois du tronçon Boulangerie/Château.

Du côté des équipements, les travaux de la salle de sport sont terminés, mais la Covid nous empêche de procéder à l'inauguration.

Patience...

### Travaux sur la RD23

Lancés officiellement depuis le mois de juin, les travaux de la RD23 ont fait une pause au quatrième trimestre 2020. La première étape a été réalisée par l'entreprise Sofultrap (nouvelle canalisation d'eaux pluviales) et l'entreprise Charpentier (réfection des eaux usées). A partir de janvier 2021, le Sydev prend le relais avec l'enfouissement du réseau électrique, l'éclairage public et l'installation de la fibre optique. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Garczynski, ils dureront jusqu'au mois de novembre prochain dans le meilleur des cas.

Prochainement, un appel d'offre va être lancé pour la réalisation de la mise en accessibilité de la rue avec la seconde phase, le tronçon Boulangerie/Château. Elle impliquera la fermeture complète de la route pendant 2 mois, occasionnant sûrement quelques difficultés pour les riverains. Le reste du temps et dans la mesure du possible, la circulation se fera par alternance.



### Zone Artisanale du Charfait

La zone du Charfait dépend aujourd'hui de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers. La voie de circulation doit être refaite prochainement ainsi que la route de la Gelletière qui est très dégradée.

### Point à temps

L'entretien de la voirie a été réalisé par l'entreprise Alain TP avec 12 tonnes de revêtement utilisé.

## Élagage des arbres pour la fibre optique

La fibre optique arrive à St-Paul : son installation se fait sur les poteaux téléphoniques. Chaque propriétaire ou agriculteur a l'obligation de tailler les branches pour en faciliter la pose. Nous les remercions à l'avance. Des courriers leur seront envoyés au fur et à mesure de l'avancement du chantier.



Contact :  
[www.vendeenumerique.fr](http://www.vendeenumerique.fr)

### POURQUOI ÉBRANCHER EST INDISPENSABLE AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ?

**Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers, comme pour les professionnels et les services publics.**

Les plantations situées le long des réseaux de télécommunications aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, les arbres peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire une coupure du téléphone et d'internet, par le simple frottement des branches ou leur chute. Ces coupures peuvent parfois avoir des conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.

La construction du réseau Très Haut Débit en fibre optique de Vendée Numérique, utilise aussi les réseaux aériens existants (réduction des coûts, mutualisation des infrastructures existantes disponibles, remise à niveau des infrastructures téléphoniques). 60% du réseau de fibre optique sera ainsi aérien, pour éviter un surcoût du coût de déploiement de la fibre sur toute la Vendée. Pour un accès à ces supports, notamment avec des nacelles, en toute sécurité et pour pouvoir installer la fibre entre les poteaux, les haies et arbres doivent par conséquent être préalablement ébranchés. Sans ébranchage, la fibre ne peut pas être installée.

### QUI DOIT ÉBRANCHER ?

D'une façon générale, il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, qui débordent sur le domaine public, notamment lorsque celles-ci sont trop proches des lignes téléphoniques.

La loi dite ELAN a récemment rappelé ce grand principe (article L. du Code Général des Postes et

Communications Electroniques). Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes existantes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité. Ils peuvent être réalisés par des entreprises spécialisées.

### COMMENT RÉALISER L'ÉBRANCHAGE ?

Chaque plantation doit respecter une distance d'environ un mètre en hauteur et 50 centimètres en largeur avec les lignes de communication aériennes existantes (ainsi que les supports, voir schéma en bas de page)

### ÉBRANCHER N'EST PAS COUPER...

**Pour assurer l'installation et la maintenance des lignes électriques et téléphoniques aériennes, les propriétaires doivent procéder, à leurs frais, à l'ébranchage des arbres débordant sur l'emprise des voies publiques.**

Si cette action est indispensable pour le bon fonctionnement des réseaux de télécommunications, les recommandations de Vendée Numérique portent bien sur un simple ébranchage et non sur des coupes sévères qui porteraient gravement préjudice à la qualité des espaces paysagers vendéens ou à la bonne santé des sujets.

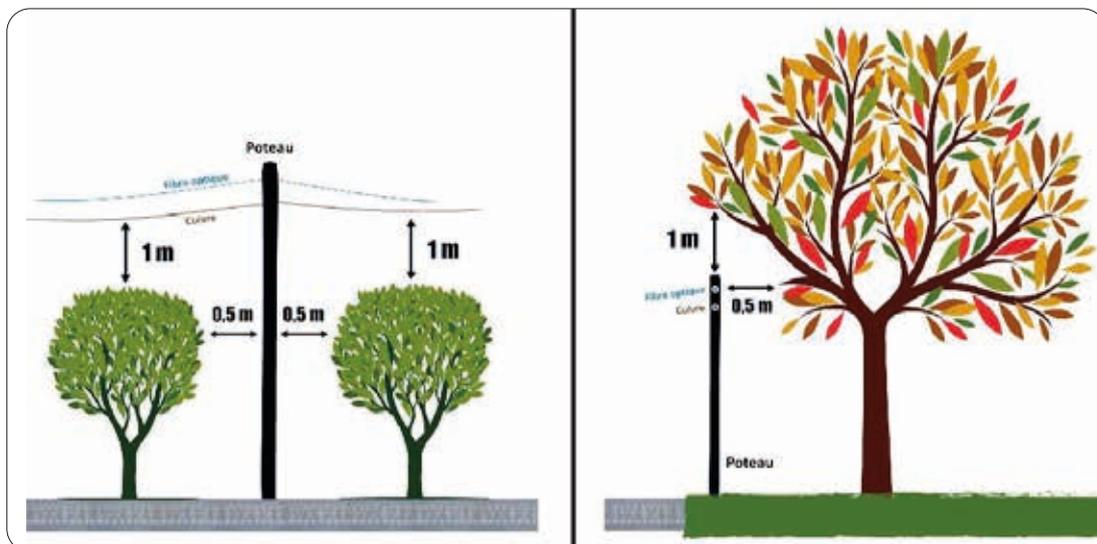
### MIEUX PRÉVENIR QUE GUÉRIR...

Dans un Département comme la Vendée où les épisodes venteux sont réguliers et parfois très intenses, la robustesse du réseau repose particulièrement, à court et à long terme, sur l'entretien régulier des infrastructures aériennes.

**Ainsi, au-delà de la phase de construction du réseau de fibre, la qualité et la pérennité des services téléphoniques et internet reposeront donc toujours sur un entretien régulier et continu des plantations aux abords des réseaux.**

Attention, en cas de dommages causés aux câbles :

- Vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.
- Vous êtes également passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.



## Assainissement de la Proutière :



Olivier GOUNORD,  
Conseiller délégué.

Aujourd'hui, compétence de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, la mise en place du réseau d'eaux usées et de la station à roseaux réalisée dans le courant des années 2019 et 2020 est aujourd'hui terminée.

C'est donc plus de trente logements situés au cœur du village qui y sont raccordés.

La commune en a profité pour rénover plus de 50 mètres de réseau d'eaux pluviales vétustes et mettre en place un regard d'avaloir.



Crédit photo : Podzee



## PLUIh

La crise sanitaire et les élections municipales ont mis un frein à sa progression, néanmoins le **PLUIh** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal habitat) poursuit son petit bonhomme de chemin.

En 2019 : la phase diagnostic a été réalisée (agricole, habitat, environnement, tourisme,...).

Une exposition sur ce diagnostic a été effectuée notamment en mairie de Saint Paul du 31 août au 18 septembre 2020.

En 2020 : La phase du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) s'est ouverte. Elle définit les orientations de développement en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, d'équipements, etc...

En 2021 : Ce sera l'établissement du zonage, à la parcelle, corroboré par un règlement écrit.

En 2022 : En fin d'année, après concertation et une phase administrative, le PLUIh devrait être adopté.

## Lotissements

### Les Hirondelles 3 (voir vue aérienne en page de couverture)

Le lotissement affiche complet !

Tous les lots sont donc vendus ou réservés, notamment l'îlot A réservé par Vendée Logement et destiné à la construction de deux logements sociaux.

A la fin des constructions, la viabilité définitive telle que prévue au programme des travaux du lotissement sera faite. La rue des Hirondelles (réunissant les deux lotissements) sera ouverte à la circulation afin de permettre aux habitants de la Cité de rejoindre la rue du Canal et la route de Saint Prouant, sans passer par le bourg.

### Les Lavandières

Le dernier lot est réservé et la demande du permis du projet est en cours d'instruction. Le règlement du lotissement ayant plus de dix ans, dorénavant, c'est le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui s'applique.

## Plantations et cimetière



Des **plantations** vont être réalisées au niveau des lagunes, dans les délaissés qui rejoignent la rivière. Les abords de la salle de sport seront plantés aussi : une haie bordera le nouveau chemin d'accès et des arbres fruitiers prendront place en contrebas de celui-ci.

Embellissement toujours en réflexion, **l'aménagement des différentes entrées du bourg** de St Paul (terrain de foot, MARPA, château et route de St Prouant) se précise.

La Mairie vient de signer un partenariat avec la Maison de la Vie Rurale de la Flocellière pour du conseil en plantation et surtout nous faire profiter de leur expérience.

La **réorganisation de notre cimetière** fait aussi partie des projets qui vont démarrer en ce début d'année 2021.



Crédit photo : Podzee



## Numérotation des habitations

Un numéro a été attribué à chaque habitation de la commune. L'objectif de cette démarche est d'identifier avec précision les adresses afin de faciliter les livraisons par la localisation sur les GPS, mais également rendre plus facile et rapide les services d'intervention d'urgence et de la poste.

Les numéros fournis par la Mairie doivent être posés sur votre propriété. La plaque doit être visible de la voie publique.

## « Je désherbe mon trottoir »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Les particuliers aussi sont concernés par cette loi puisque la vente de ces produits en libre-service est également interdite.

Or, on se doit de se débarrasser des mauvaises herbes pour un meilleur rendu visuel de notre commune !

### Un petit coup de main ?

Dans beaucoup de communes, il est fait appel au civisme des riverains en leur demandant de désherber eux-mêmes les trottoirs qui bordent leur terrain (par arrachage ou coupe de mauvaises herbes). **Et pourquoi pas chez nous ?**

### Comment je m'y prends ?

La binette, le rotofil, le désherbeur thermique à vapeur ou à infra-rouge, le brûleur gaz et un peu d'huile de coude sont vos seuls alliés.

Attention ! Nos attentes ne se limitent pas à l'élimination des herbes indésirables : le ramassage des feuilles mortes en automne relève aussi de votre responsabilité !

« Les grandes choses s'accomplissent par une série de petits gestes réunis » : Van Gogh

## Les animaux errants

**Nous vous rappelons, que vos petits compagnons ne doivent pas divaguer dans les rues pour le confort de tous et pour une question de salubrité publique (crottes, sacs poubelles abîmés,...)** et qu'il est demandé de faire le

nécessaire pour éviter les aboiements venant occasionner une gêne pour votre voisinage et pour le bon vivre quotidien des citoyens de la commune.

## Salle de Sports



Damien BRÉMAUD,  
Conseiller délégué.

L'année 2020 a vu l'achèvement des travaux à la salle de sports. Cet investissement important a permis d'agrandir et de moderniser l'équipement.

En effet, des vestiaires ont été construits principalement pour les clubs de football, le tennis de table et le basket.

Les clubs utilisateurs de la salle bénéficient maintenant d'un espace de rangement de leur matériel sous forme de box individuel.



Crédit photo : Podzee

Un usage dans le respect des règles de ce nouvel équipement est nécessaire pour sa pérennité.

A l'arrière de la salle, un bâtiment a été créé afin de permettre le stockage de matériels pour diverses associations (Farfa Loc', les Jeunes Farfadets, etc....). Pour des raisons pratiques et de sécurité, un accès a été aménagé par la Cité Val du Petit Lay.

Enfin, le hall d'entrée et l'ancien bar se sont transformés en une salle de convivialité pratique et lumineuse.



## Terrain de Foot

La commune a investi dans un robot de tonte pour les terrains de foot. Une nécessité aujourd'hui pour économiser du temps aux agents communaux mais aussi dans le souci de la gestion de l'eau et de l'apport en engrais. De plus, la pelouse bénéficie d'une meilleure qualité de tonte.

Un équipement dans l'air du temps que nos joueurs vont vite apprécier.

## Tri et valorisation des déchets

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers a adopté la redevance incitative. Sur le territoire, vous avez des conteneurs destinés aux ordures ménagères, l'accès se fait seulement à l'aide de votre Tri'carte. La carte est lue, le dépôt est enregistré et les données sont transmises à la Communauté de Communes qui vous envoie une facture chaque semestre. Selon votre foyer, un nombre de passages vous est destiné. C'est la même carte qui vous donne également accès à la déchetterie.

L'accès aux conteneurs à emballages ménagers est, quant à lui, illimité et ne nécessite pas de carte.

### Comment obtenir ma Tri'carte ?

Adressez-vous au service « Redevance incitative » situé 9 rue de la Guerche aux Herbiers (derrière les Ateliers 19 et 20 du Parc des Expositions). Vous devrez apporter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre avis d'imposition pour le nombre de personnes dans votre foyer.



➔ **Contact : 0 800 115 160**  
[redevance@cc-paysdesherbiers.fr](mailto:redevance@cc-paysdesherbiers.fr)

**Changement de situation, déménagement, pensez à prévenir les services de la Communauté de Communes.**

## HORAIRES DES DÉCHETTERIES

### LA TREBUSSONNIERE 85500 Les Herbiers

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h - 12h et 14h30 - 17h30  
Mardi et jeudi :  
14h30 - 17h30

### ROUTE DU CHIRON 85500 Beaurepaire

Lundi, vendredi et samedi :  
de 9h00 à 12h00

### ROUTE DES TROIS CHENES 85590 Les Epesses

Lundi, vendredi et samedi :  
de 14h30 à 17h30

### ZONE INDUSTRIELLE 85640 Mouchamps

Lundi, vendredi et samedi :  
de 14h30 à 17h30

### ROUTE DE MESNARD 85250 Vendrennes

Lundi, vendredi et samedi :  
de 9h00 à 12h00

## URBANISME : vous avez un projet, venez nous en parler !

Nous vous rappelons que tous travaux ou modifications sur votre propriété (clôture, abri de jardin, préau, aménagement d'une nouvelle pièce, rénovation...) sont soumis à un document d'urbanisme et nécessitent une déclaration en Mairie selon les règles du PLU ou du lotissement concerné. Avant chaque projet d'amélioration de votre habitat ou dans votre jardin, vous devez au préalable vous renseigner sur vos droits et devoirs en mairie ou à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

Vous pouvez dans certains cas prétendre à des subventions, le service habitat-énergie de la Communauté de Communes peut vous conseiller, prenez rendez-vous.

**Les travaux sont à réaliser seulement après autorisation du service instructeur et de la Mairie.**

Quel que soit votre projet, prenez contact avec les services :



### Mairie :

accueilmairie1@saintpaulenpareds.fr  
ou 02.51.92.03.20

### CCPH (service instructeur) :

urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr ou 02.51.91.29.80

### CCPH (service habitat-énergie) :

habitat@cc-paysdesherbiers.fr ou 02.51.91.87.06

## Devenez propriétaire avec l'éco-PASS !

La Communauté de Communes du Pays des Herbiers et le Département de la Vendée ont mis en place un dispositif qui facilite et soutient votre projet d'accession à la propriété.

Vous bénéficiez d'une part d'un accompagnement financier, juridique et technique par les conseillers de l'ADILE et d'autre part d'une subvention minimum de 3000 € si vous répondez aux critères ci-après :

- vous êtes primo-accédants,
- vos revenus respectent les plafonds de ressources Prêt à Taux Zéro\*,
- le logement concerné doit avoir été construit avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990. Les transformations d'usage permettant de transformer un bâti en logement sont également éligibles.

- vous vous engagez à l'occuper à titre de résidence principale,
- vous faites réaliser des travaux d'amélioration énergétiques par des professionnels qui permettront d'atteindre un gain énergétique de minimum 35%.
- Votre demande de subvention doit être déposée avant la signature de l'acte notarié (achat de la maison).

Pour en bénéficier, vous devez, au préalable, retirer un dossier de demande d'aide au siège de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers pour vous projetez dans votre opération puis prendre rendez-vous avec l'ADILE au 02.51.44.78.78



**CCPH :** renseignements et prise de rendez-vous au 02 51 91 87 06 / info@paysdesherbiers.fr

Retirez le **Guide de l'Habitat** dans votre mairie ou feuilletez-le en ligne sur notre site :

<https://www.saintpaulenpareds.com/actualites/ecopass-le-coup-de-pouce-aux-primo-accedants/>

## C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée)

Vous avez un projet, une permanence est organisée à la Communauté des Communes du Pays des Herbiers, sur rendez-vous, avec un architecte consultant du CAUE.



**Contact :** 02.51.91.87.06

E-mail : habitat@cc-paysdesherbiers.fr

**LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?**

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

**85 Vendée caue**  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CONSTRUIRE ADAPTER  
AGRANDIR SURELEVER  
REHABILITER DIVISER

Renseignements  
02 51 37 44 95  
caue85@caue85.com  
> en savoir + : www.caue85.com

Instagram Facebook Twitter

## Vos élus pour 2020-2026

En mars dernier, en même temps que le conseil municipal de votre commune, vous avez élu vos représentants au conseil intercommunal.

Découvrez les nouveaux visages de la Communauté de communes du Pays des Herbiers et le fonctionnement de cet échelon, parfois méconnu, et pourtant acteur incontournable de votre quotidien.

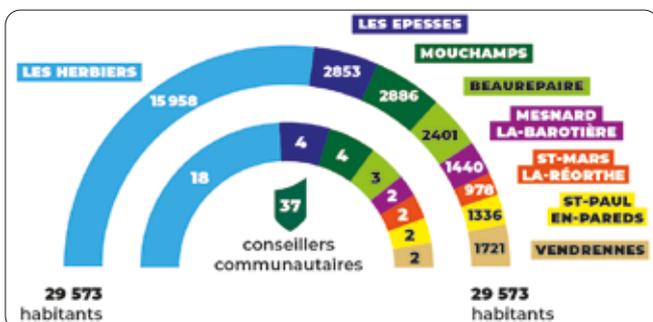


Crédit Ville des Herbiers

Comme toutes les communes de France désormais, SAINT PAUL-EN-PAREDS est membre d'une intercommunalité, à savoir la Communauté de communes du Pays des Herbiers. Votre commune a ainsi confié à l'intercommunalité le pilotage de dossiers spécifiques, et souvent techniques. Il s'agit par exemple des **déchets**, de **l'économie**, de **l'assainissement**, de **l'urbanisme** ou de l'informatique. L'enjeu est de conduire des politiques cohérentes à l'échelle du bassin intercommunal, de gagner en efficacité et de faire des économies d'échelle.

Les décisions sont votées au sein d'un conseil communautaire composé de 37 délégués, tous conseillers municipaux. Ainsi, la composition du conseil communautaire est renouvelée tous les 6 ans, lors des élections municipales et intercommunales. Au sein du conseil communautaire, **chaque commune est représentée** par 2 à 18 conseillers municipaux. Le nombre de conseillers est proportionnel à la population de la commune, sans pour autant qu'une seule commune ne détienne la majorité absolue.

« Chaque commune a voix au sein du conseil communautaire, organe délibérant de la Communauté de communes. »



### Un fonctionnement collégial

Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du conseil communautaire ont été élus le Président de la Communauté de communes ainsi que les vice-présidents (cf. liste ci-après). Ils forment le bureau communautaire, instance de décision, d'examen et d'arbitrage des projets de la communauté. Il prépare les décisions et s'assure que chaque projet respecte l'intérêt communautaire.

**Cinq commissions de travail** sont également à l'œuvre pour préparer et soumettre des projets au bureau et au conseil communautaire. Elles traitent chacune d'un domaine propre : développement durable, économie, famille, culture... Toutes les communes y sont représentées par des conseillers municipaux.

➔ **La composition des commissions intercommunales est consultable sur :**  
[www.paysdesherbiers.fr/listes/les-commissions](http://www.paysdesherbiers.fr/listes/les-commissions)

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Véronique BESSE**, Présidente du Pays des Herbiers, Maire des Herbiers.

**Bénédicte GARDIN**, 1<sup>ère</sup> vice-présidente du Pays des Herbiers, en charge de la famille et de la jeunesse. Maire de Saint-Paul-en-Pareds.

**Roselyne PHILIPART**, 2<sup>ème</sup> vice-présidente du Pays des Herbiers, en charge du développement durable et de l'agriculture. Maire de Vendrennes.

**Jean-Louis LAUNAY**, 3<sup>ème</sup> vice-président du Pays des Herbiers, en charge de l'environnement. Maire des Epesses.

**Patrick MANDIN**, 4<sup>ème</sup> vice-président du Pays des Herbiers, en charge de la culture. Maire de Mouchamps.

**Franck GAUTHIER**, 5<sup>ème</sup> vice-président du Pays des Herbiers, en charge du développement numérique et du très haut débit. Maire de Beaurepaire.

**Landry RONDEAU**, 6<sup>ème</sup> vice-président du Pays des Herbiers, en charge de l'habitat, de l'urbanisme et du tourisme. Maire de Mesnard-la-Barotière.

**Patrice BERTRAND**, 7<sup>ème</sup> vice-président du Pays des Herbiers, en charge des grands équipements. Maire de Saint-Mars-la-Réorthe.

**Christophe HOGARD**, 8<sup>ème</sup> vice-président du Pays des Herbiers, en charge des finances et de l'administration générale. 1<sup>er</sup> adjoint de la Ville des Herbiers.

## Mobilité : le Pays des Herbiers passe à la vitesse supérieure

Le Pays des Herbiers va se doter à l'été 2021 d'un schéma directeur des mobilités, un outil opérationnel pour développer la pratique du vélo et de la marche sur nos 8 communes.

Fin 2019, le Pays des Herbiers a été lauréat du programme « **Vélo et territoires** » de l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique). « **Cette convention nous permet de mobiliser des cofinancements pouvant aller jusqu'à 70% d'accompagnement de certains projets, ce qui est évidemment très intéressant** », explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

Le Pays des Herbiers a ainsi pu se donner les moyens humains et techniques d'engager un travail structuré autour des déplacements :

- en recrutant **Sophie Feyry** au poste de chargée de mission Mobilités douces et actives (pour une durée de 3 ans) ;
- en réalisant un **schéma directeur des mobilités**, qui doit permettre de planifier – d'ici l'été 2021 – le développement du réseau cyclable et de services liés au vélo, de la marche à pied... Le cabinet VIZEA a été sélectionné pour accompagner les élus dans ce travail.

« **Nous avons un an pour planifier ensemble le développement du réseau cyclable sur le Pays des Herbiers, lever les freins, à la fois techniques et psychologiques, et proposer de nouveaux services liés au vélo. Nous avons commandé au cabinet une étude avant tout pragmatique, qui va concerner en priorité des déplacements du quotidien.** »



Crédit photo : ville des Herbiers

### Des pistes cyclables sécurisées !

Sans attendre, la Communauté de communes a engagé des actions de terrain pour favoriser les mobilités douces\*. Marquage gratuit de vélos, subvention à l'acquisition de vélos électriques, sensibilisation des entreprises et évidemment réalisation de pistes cyclables encouragent notamment à la pratique du vélo.

« **Nous avons inauguré en octobre un premier itinéraire cyclable reliant Beaurepaire au parc Ekho des Herbiers. L'objectif, à terme, est de relier nos 7 communes à la ville des Herbiers par des itinéraires cyclables sécurisés** », souligne Roselyne Phlipart, vice-présidente du Pays des Herbiers en charge du développement durable.

\* La **mobilité douce** constitue toute forme de déplacement non motorisé : la marche à pied, le vélo, les rollers, la trottinette...

### POUR ALLER PLUS LOIN

- 60% des actifs résident et travaillent sur le territoire.
- 80% d'entre eux utilisent la voiture pour leurs trajets domicile-travail.
- Plus d'un habitant sur 2 vit à moins de 20 minutes à vélo du centre-ville des Herbiers.
- 99% des habitants vivent à moins de 20 minutes à vélo d'un centre-ville / centre-bourg.

## Demandez le guide !



Au Pays des Herbiers, pas le temps de s'ennuyer. Les 8 communes regorgent de bonnes adresses ! Pour les découvrir, n'hésitez pas à vous procurer nos brochures :

- **le Guide des restaurants** qui recense une cinquantaine d'établissements classés par type de restauration : gastronomique, traditionnelle, pizzeria, brasserie... De quoi se régaler tout au long de l'année.

- **le Guide du Géocaching** à se procurer d'urgence pour partir, muni de votre smartphone, à la recherche de « trésors » dissimulés dans des « caches » ! Amusez-vous, seul ou en famille, et découvrez les merveilles des communes du Pays des Herbiers.

➔ **Retrouvez tous nos guides sur :**  
[www.paysdesherbiers.fr/guides-et-brochures-2/](http://www.paysdesherbiers.fr/guides-et-brochures-2/)

Ces guides sont également disponibles à l'office de tourisme.

## Vous allez buller...

**Besoin de vous détendre ou de faire du sport ? Le centre aquatique Cap Vert des Herbiers ouvre ses portes 7 jours / 7.**

Ce complexe intercommunal aquatique allie à la fois un bassin sportif, un bassin ludique, une pataugeoire pour les tout-petits, un toboggan, mais aussi un espace balnéo avec jacuzzi.

Des cours de natation, pour enfants et adultes, mais aussi des activités sportives y sont proposés toute l'année. Aquabike ou aquapalmes : par quelle activité allez-vous commencer ?

➔ **Toutes les informations sur :**  
<https://capvert.paysdesherbiers.fr/>

## COMMISSION SERVICES À LA PERSONNE



Au premier plan : Emilie GICQUEAU, 3<sup>ème</sup> adjointe – Céline MARQUET-SIMONNET – Anaëlle COUTAND  
2<sup>ème</sup> rang : Loïc POUPIN – Corinne FONTENEAU – Christelle BOURMAULT, 1<sup>ère</sup> adjointe  
Damien BRÉMAUD, conseiller délégué  
Au dernier plan : Cédric BARRAUD – Séverine DIXNEUF, conseiller délégué – Céline VIGNERON

### Mot de l' élu



Christelle BOURMAULT,  
1<sup>ère</sup> adjointe

Cette année, tout ne s'est pas passé comme prévu.

L'année 2020 fut une année spéciale et qui demanda beaucoup d'adaptation. S'adapter sur la fermeture de l'école, la cantine, les associations. S'adapter au fur et à mesure à la mise en place des gestes barrières pour permettre les réouvertures, mais également apprendre à vivre différemment en confinement. Avec la commission, nous allons poursuivre nos actions tout en restant vigilant, et en nous adaptant à la situation.

La commission vous souhaite une bonne année 2021.

### Restauration scolaire municipale

Pour la rentrée **2020/2021**, nous sommes sur **1 service**, afin de permettre à vos enfants d'avoir le temps de manger, de pouvoir se resservir et goûter l'ensemble des plats servis par notre prestataire Convivio.

La nouvelle commission enfance-jeunesse a choisi de mettre en place un fil conducteur « **favoriser l'entraide, l'autonomie et la responsabilisation des enfants** » pour les activités liées à la cantine.

Nous avons également voulu adapter les règles de vie de la cantine.

C'est pourquoi, après en avoir discuté et échangé avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants, ces derniers ont validé le nouveau document intitulé « **les règles de vie de la Cantine** ».

La Commission a également fait le choix de ne pas renouveler le passeport mais de mettre en place une **fiche de liaison**.

Enfin, concernant le trajet école/cantine et retour, afin de favoriser une nouvelle fois l'entraide entre les enfants, les grands donneront la main au 1<sup>er</sup> petit qui se présentera. Il n'y aura plus de privilège sœur, frère, cousin, cousine...

Le service est assuré par le **personnel municipal** : Dany YVON (responsable du service), Coralie BOULAY, Marie-Jo OUVRARD, Perrine BOURSIER et Justine CHUPIN.

Les parents et grands-parents sont les bienvenus pour aider. Merci à Marie-Christine GENTY pour sa disponibilité.

#### Prix du repas année 2020/2021

Repas journalier : 3.86€ - Repas régulier : 3.99€

Repas occasionnel : 4.84€

Frais fixes avec repas fourni par la famille (régime) : 1.37€

Frais fixe pour absence : 2.52€

**Le régime choisi à l'inscription engage la famille pour toute l'année scolaire.**

**En cas d'absence, il est impératif de prévenir la cantine avant 9h00 au 06 01 15 63 42.**

Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune.

**Merci à Véronique, bonne retraite à elle et bienvenue à Coralie.**



## Accueil de loisirs « Les Polichinelles »



L'année 2020 se termine, particulière, mais, malgré le contexte sanitaire et la mise en place de nouvelles mesures restrictives, l'équipe d'animation n'a pas perdu de vue ses objectifs principaux : l'accueil et le partage avec les enfants et leur famille.

Grâce au travail d'Elodie et son équipe, l'accueil périscolaire a pu rester ouvert pour les enfants prioritaires et a repris normalement son activité après le confinement. Les animateurs se sont adaptés pour toujours proposer de nombreuses activités, mener à bien les projets et réfléchir sur l'année à venir.

L'équipe d'animation 2021 est composée de :



**Audrey HULIN**  
Directrice



**Séverine DAVID**  
Animatrice enfant



**Ludyvine RIBOULEAU**  
Animatrice  
(jusqu'en février)



**Catherine CHIRON**  
Animatrice enfance



**Valentin FERREUX**  
Animateur enfance



### Rétrospective de l'année 2020 :

#### Vacances de février :

Les enfants ont découvert de nouvelles activités sous le thème « les arts s'en mêlent ». Au programme : théâtre, multimédia, initiation aux arts plastiques avec la méthode « à la manière de... » Mais aussi musique, sport et enquête. La semaine a été clôturée par une journée « l'art de la fête » avec l'organisation d'une boum partie.

#### Vacances d'été :

Cette année, l'accueil de loisirs a accueilli de nombreux enfants durant quatre semaines pour un « été en chanté ».

Tous les jours, les enfants débutaient les activités en chanson. De « Coco le petit singe » à « Cricri », fredonnant « moumou la reine des mouettes » et « la chasse à l'ours », les apprentis chanteurs ont pu enregistrer et sortir un CD rassemblant tous les hits de l'été aux Polichinelles.

Des animations phares ont été organisées avec une journée « Kho lanta » rassemblant 40 aventuriers, une sortie au zoo de Mervent, et la préparation d'une fête pour la présentation de la danse de l'été.

### Rappel du fonctionnement

- Les tarifs et les horaires sont disponibles sur le site internet de la commune, dans l'onglet « Education-jeunesse », rubrique « accueil de loisirs Les Polichinelles »

➔ **Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter**  
- La directrice, Audrey au 02.51.92.02.41  
- La présidente de l'association :  
Karine Blanchard 06.72.22.35.04  
E-mail : periscolairesaintpaul@gmail.com

Les séjours de l'été ont dû, cette année, être annulés. L'équipe a rebondi et a proposé aux enfants de participer à des soirées-veillées au centre de loisirs. Soirée indienne pour les maternelles, intervention roller-trottinettes pour les CP, veillées casino-bonbons et recherche des petites bêtes pour les CE1-CE2 ainsi qu'une randonnée nocturne et jeu du loup-garou pour les CM.

#### Vacances d'octobre :

Les monstres d'Halloween ont envahi le centre des polichinelles et ont fait découvrir aux enfants différents univers comme l'Hôtel Transylvanie, Dragons ou encore Coco...

Les deux dragons retrouvés dans la commune ont fait décoller les enfants vers de nombreuses activités.

Les vacances se sont terminées par une matinée cinéma popcorn avec la diffusion du film Hôtel Transylvanie 3.

### COMMISSION FAMILLES RURALES ACCUEIL DE LOISIRS

Alice Bégau, Angélique Aubert, Delphine Bonnesoeur, Céline Merlet, Audrey Retailleau et Emilie Briaud

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour faire vivre le centre, nous améliorer, nous épauler et nous apporter de nouvelles idées.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

## Accueil pré-ados

L'accueil pré-ados est l'un des services de l'association Familles Rurales. Depuis le début de l'année 2020, la gestion du service a été confiée à l'accueil de loisirs des Polichinelles. Cela a permis de pérenniser un poste d'animateur jeunesse et de mutualiser les moyens entre les deux services.

Les activités pré-ados ont été organisées, cette année, par Justine Chupin et Ludyvine Ribouveau.

En 2020, 60 enfants de 11 à 14 ans se sont inscrits à l'accueil pré-ados.

A chaque période de vacances scolaires, deux activités par semaine sont proposées aux jeunes de la commune et de ses environs. Cette année, ils ont pu participer à des animations comme du multisport, des jeux de piste, une sortie à l'escape game de l'Oie ou au laser game.



Jeu de piste



Les objectifs, pour l'année à venir, sont de pérenniser l'accueil, permettre aux jeunes d'investir leur local et participer à la vie de la structure ainsi que de continuer à développer le service.

Nous tenons à remercier les bénévoles de la commission pré-ados ainsi qu'Elodie (directrice remplaçante des Polichinelles) pour la mise en place de la nouvelle organisation du service.

Tous les parents, qui souhaitent rejoindre l'équipe pour contribuer à l'organisation de l'accueil et la mise en place de manifestations, sont les bienvenus !

### Rappel du fonctionnement :

- Ouverture pendant les vacances scolaires
- Inscription administrative obligatoire auprès de l'accueil de loisirs « les Polichinelles ».



Escape game de l'Oie

➔ **Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Audrey, directrice de l'accueil de loisirs : 02.51.92.02.41**  
**Vice-présidente : Alexandra Héraud 06.63.74.51.81**  
**E-mail : servicejeunessesaintpaul@gmail.com**

## La bibliothèque

La bibliothèque de Saint Paul en Pareds est ouverte tous les mardis de 17h00 à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h00.

Fermeture les samedis des vacances scolaires, l'ensemble des vacances de Noël et le mois d'Août.

La bibliothèque vous propose différentes animations tout au long de l'année : en février le mois de la BD (animation réseau), en juin un avant-goût des lectures pour les vacances et en décembre des lectures de Noël.

Merci aux bénévoles de permettre le maintien de l'ouverture de la bibliothèque,

**N'hésitez pas à nous rejoindre.....**

Bonne lecture à tous.



## Opération « Argent de poche »

La Municipalité a renouvelé son opération « Argent de poche » en 2020 et a proposé aux jeunes Saint-Paulais, et de la Pillaudière, âgés de plus de 16 ans et moins de 18 ans, d'effectuer des petits travaux d'entretien sur la Commune. La rémunération est fixée à 15 € par mission de 3 heures et demie (matin 8h30-12h ou après-midi 13h30-17h). Ces missions sont proposées pendant les vacances scolaires. Sur l'année 2020, au vu des conditions sanitaires, nous avons pu mener l'opération seulement lors des vacances d'hiver et de la Toussaint. 6 jeunes ont pu bénéficier de cette opération sur 6 demi-journées, soit au total 11 interventions. Nous remercions vivement Roman, Maëva, Ilan, Océane, Théo et Clara pour leur implication.

Les objectifs principaux de l'opération sont les suivants :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie ;
- Valoriser, aux yeux des adultes, le travail effectué par les jeunes ;

Ces travaux seront en priorité réservés aux jeunes n'ayant pas trouvé de « job d'été ».



Keelan et Théo lors d'une matinée en 2019

Les jeunes intéressés, pour participer à ce dispositif sur l'année 2021, peuvent s'inscrire dès aujourd'hui au secrétariat de la Mairie. Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site internet dans l'onglet « Éducation jeunesse », rubrique « Opération argent de poche ».

## Le Conseil Municipal Enfants

Le 6 octobre 2020, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus aux urnes.

Ils ont élus 10 jeunes de CM1-CM2.

Pour cette nouvelle année, nous allons adapter nos activités dans la commune (en nous adaptant aux règles sanitaires) sur les thématiques environnement, services à la personne, décoration de notre commune...



De gauche à droite et de haut en bas : Malone PASQUIET-FORTIN – Paolo DIDIER – Loucianne BRÉGEON – Romy PASQUIET – Juliette LUCAS – Noah BLANCHARD – Louis BONNESOEUR – Tess GICQUEAU – Léa VERONNEAU – Julia PLANCHOT



## Passport du civisme

Ouverture le 16 septembre 2020 de la nouvelle édition du passeport du civisme et remise des passeports pour les CM2.

Les jeunes ont rendez-vous avec des ambassadeurs de notre commune (MARPA, pompier, la gerbe de l'amitié, Mme Le Maire...) tout au long de l'année afin de valider leurs passeports en réalisant différentes actions.

La situation sanitaire n'a pas permis de remettre les diplômes aux CM2 de 2019/2020 lors d'une cérémonie. Ils sont à la mairie, merci de venir les récupérer.

## OGEC

Structure pédagogique pour l'année 2020/2021

PS/MS	: 18 PS2 (2017) + 11 MS (2016)	: avec Maggy David
MS/GS	: 13 MS (2016) + 16 GS (2015)	: avec Anne-Sophie Botton
CP	: 20 CP (2014)	: avec Blandine Piveteau
CE1	: 24 CE1 (2013)	: avec Aurélie Guilloteau
CE2	: 22 CE2 (2012)	: avec Flavie Réveiller
CM1	: 22 CM1 (2011)	: avec Christine Cormerais
CM2	: 21 CM2 (2010)	: avec Freddy Piveteau et Eric Gautier

- Mme Marie-Paule Pluchon assurera ses fonctions d'aide maternelle auprès des P.S./M.S.
- Mme Tiphaine Remigereau assurera ses fonctions d'aide maternelle auprès des M.S./G.S.

Poste de RA (Regroupement d'Adaptation) pour les enfants en difficulté, qui vient après l'aide en classe et l'aide personnalisée. Catherine Jeanneau intervient essentiellement auprès des enfants de cycle 2.

Soit un total de 168 élèves.

### Projets réalisés en 2020

Travaux d'accessibilité des classes dans le cadre des normes d'adaptabilité.

Aménagement d'une aire de jeu dans la cour de l'école.

### Projets pour l'année 2021

L'aménagement de jeu, peint sur le sol de la cour, est à l'étude.

### Les temps forts de l'année

Les événements habituels n'ayant pas pu être maintenus sur 2020, diverses actions sont menées dans le respect du contexte sanitaire afin de récolter des fonds pour le fonctionnement de l'école. Un grand merci à tous ceux qui soutiennent et participent aux actions organisées par l'école.

Venez à votre tour renforcer l'équipe de l'OGEC. Ensemble et dans une ambiance conviviale, nous ferons vivre l'école, pour que nos enfants grandissent du mieux possible dans un



environnement adapté au plus grand nombre. Vous pouvez demander à l'école les dates des prochaines réunions et venir intégrer l'équipe à tout moment ou nous contacter par

➔ E-mail : [ogec.stpaulenpareds@gmail.com](mailto:ogec.stpaulenpareds@gmail.com)

### LE BUREAU

**Président** : Jérôme BONNESOEUR

**Vice-Président** : Ludovic LIAIGRE

**Trésorière** : Cécile YOU

**Vice-Trésorière** : Laurie BOUFFANDEAU

**Secrétaire** : Mélanie PLANCHOT

**Responsable travaux** : Antony RETAILLEAU

**Membres** : François GELOT, Fabien MERLET, Cyrille GABORIEAU, Maureen RICHARD, Marie JOGUET, Angélique BRULIN, Lucie ROUZEAU, Charley CAILLAUD, Alexandre BLANCHARD, Anne-Sophie PUAUD, Cécile MERLET, Gaëtan BLANCHARD

**Prêtre** : Carl BASSOMPIERRE

**Chef d'établissement** : Freddy PIVETEAU

**Référentes du Conseil Municipal** : Christelle BOURMAULT et Annaëlle COUTANT

Nous accueillons, cette année, les nouveaux membres de l'OGEC : Marie HUVELIN, Damien LEMAIRE et Mathieu VION.

## APEL



L'APEL est une association de parents qui a pour mission de représenter les parents d'élèves au sein de l'établissement. Elle est attentive au projet éducatif en étant toujours en relation avec le directeur et les enseignants. L'APEL est pleinement associée à la vie de l'établissement.

**Accueillir, animer, accompagner les parents durant la scolarité de leur enfant, voici en résumé les différentes missions qui sont confiées à l'APEL. Nous utilisons nos finances pour permettre la réalisation de projets pilotés par les enseignants et pouvant contribuer au bien-être des enfants.**

NOUS PARTICIPONS À DIVERS TEMPS FORTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE, NOTAMMENT :

- **La rentrée** : nous accueillons les parents autour d'un petit déjeuner.
- **Le partage du bol de riz** pour une association au profit d'enfants défavorisés.
- **La vente de gâteaux BIJOU.**
- **La vente de plants GRÉAU.**

- **Le carnaval** des enfants avec vente de pizzas.
- **Le goûter de fin d'année.**

Cette année exceptionnellement, la pandémie nous y obligeant, plusieurs actions vont être modifiées. L'APEL va, cette année, s'allier à l'OGEC pour aider aux dépenses de l'école.

### LE BUREAU

**Présidente** : Angélique AUBERT

**Vice-Présidente** : Pauline ROY

**Trésorière** : Sophie CHIRON

**Secrétaire** : Elodie GODARD

**Membres** : Sabrina FONTENIT, Armelle FORTIN, Géraldine GRELET, Audrey GRELET, Julie PLANCHOT, Delphine YOU, Elodie RABILLARD, Anne ARNAUD

**Vous voulez vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant, rejoignez-nous. Vos compétences, vos talents, votre enthousiasme seront les bienvenus.**

➔ Vous pouvez contacter la présidente de l'APEL au **06.13.92.49.54**  
E-mail : [apelstpaulenpareds@gmail.com](mailto:apelstpaulenpareds@gmail.com)

## Service Jus de pommes



Pour sa deuxième année, installé au Prieuré, l'atelier « jus de pommes » a doublé sa production en 2019, soit 1121 litres réalisés contre 594 litres l'année précédente. Ce sont près de 10 familles qui ont utilisé le local semaine après semaine, puis le Service Animation Jeunesse a clôturé la saison.

Vu le contexte sanitaire, il n'en sera malheureusement pas de même pour la saison 2020.

Le principe reste toujours le même :

Vous apportez vos pommes (2 kgs de pommes font 1 litre de jus de fruits).

Nous fournissons les bouteilles (0.30 € l'unité), les capsules sont fournies

Vous payez aussi la façon (0.30 € la bouteille.)

Broyage, pressage, enfûtage, pasteurisation, mise en bouteille : les étapes de l'élaboration du jus de pommes se font au minimum à 3.

### ➔ La réservation se fait chez :

**Dominique Caillaud** [kio.dom@hotmail.fr](mailto:kio.dom@hotmail.fr) ou  
**Bernard Palussière** [be.palussiere@laposte.net](mailto:be.palussiere@laposte.net)

## Atelier d'éveil : « les P'tits lutins »

### NOUVEAU BUREAU REELU EN SEPTEMBRE 2019

#### Présidente :

Aline Bouffandeau : [aline.bouffandeau@orange.fr](mailto:aline.bouffandeau@orange.fr)

#### Trésorière :

Nadine Grelet : [grelet.nadine@gmail.com](mailto:grelet.nadine@gmail.com)

#### Secrétaire :

Sylviane Normand : [davidsylviane@gmail.com](mailto:davidsylviane@gmail.com)

L'association des P'tits Lutins a été créée le 8 juillet 2014 sous l'impulsion de Catherine GUIGNARD. Elle a permis aux assistantes maternelles de St Paul de se retrouver chaque mois afin que les enfants gardés se familiarisent avec la vie de groupe, se sociabilisent au travers de bricolages, jeux et activités.

A ce jour, en 2020, sur la commune de St Paul en Pareds, nous sommes 10 assistantes maternelles indépendantes et une MAM avec 3 personnes. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées en contactant le bureau ou en allant voir le site de la mairie, le site de Vendée Enfance ou du RAM des Herbiers.

Cette année, vu le contexte actuel, nous nous sommes évidemment peu réunies ; nous avons réussi à se souhaiter la bonne année avec les résidents de la MARPA et aussi visiter une caserne de pompiers ...

Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous reprendrons avec plaisir nos rencontres !!

**Tous Les P'tits lutins vous embrassent fort...**



## MAM Les Pitchouns



Comme pour tout le monde, l'année 2020 a été un peu particulière à la MAM (Maison des Assistant(e)s Maternel(le)s)...

Nous avons dû fermer nos portes mi-mars pour la sécurité des petits et des grands. Les enfants ont fait leur retour progressivement début mai, en acceptant très vite nos nouveaux visages masqués. Ce même mois, nous avons accueilli

Ludivine dans l'équipe. Elle a trouvé sa place en arrivant dans des conditions pourtant particulières.

Les activités diverses des Pitchouns se poursuivent : on profite de l'extérieur au maximum dès que c'est possible, et les bricolages, la cuisine, la musique et bien sûr les câlins et les siestes occupent bien nos petits Pitchouns ! Ils ont adoré aussi mettre les pieds dans l'eau dans les petites piscines durant les fortes chaleurs estivales.

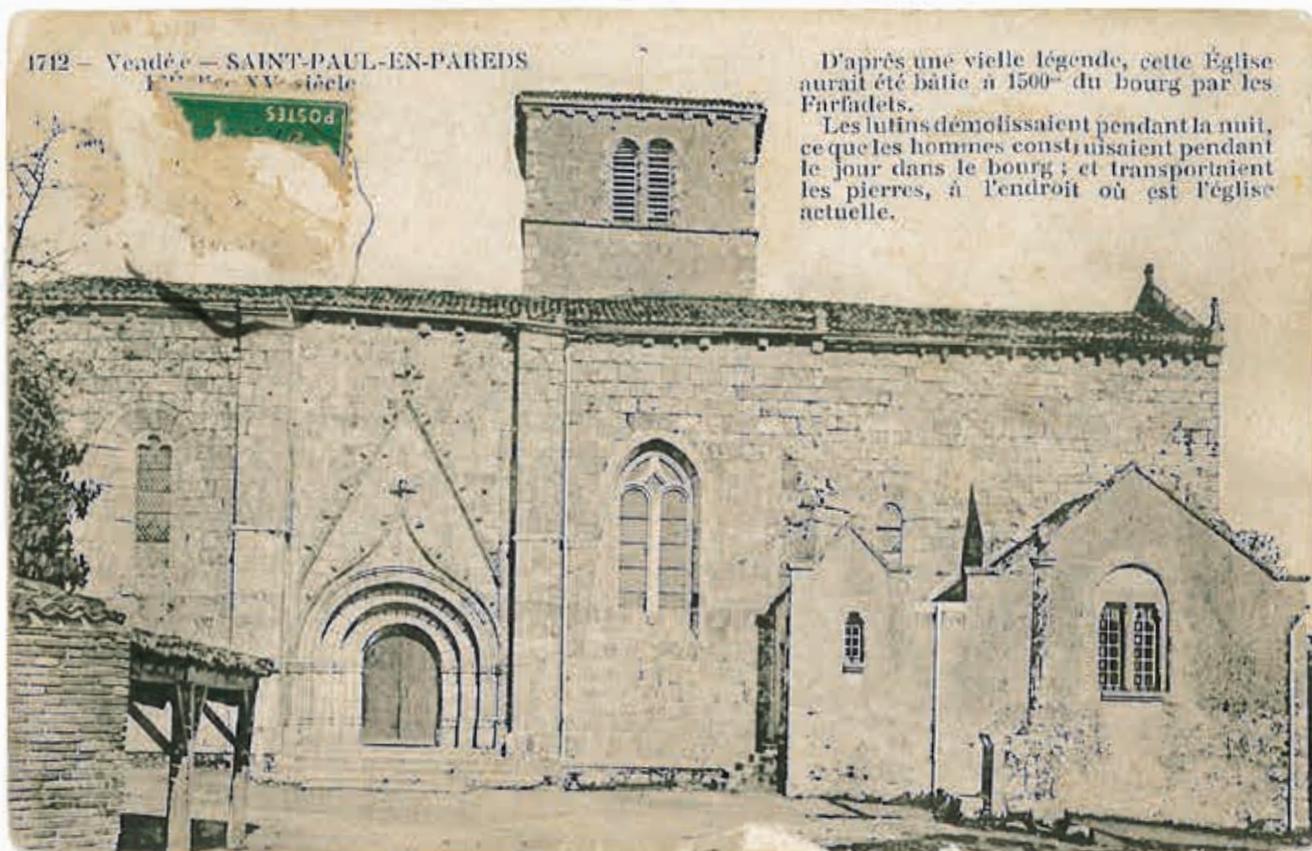
En septembre, 3 grands Pitchouns ont pris le chemin de l'école, laissant place à de nouveaux petits copains...

Comme chaque année, nous avons organisé des ventes diverses (gâteaux Bijou, lunchs bag...) et nous tenons à remercier toutes les personnes qui y participent. Nous avons pu, grâce à l'argent récolté, renouveler les jeux, livres, et ainsi améliorer la vie à la MAM pour les enfants.

**N'hésitez pas à suivre nos aventures sur Facebook !**  
Et très bonne année 2021 à tous de la part des Pitchouns.

L'équipe des Pitchouns

Association du Patrimoine Saint Paulais



Au cours de cette année 2020 (allégée dans nos activités, compte tenu du contexte COVID), voici ce que nous pouvons retenir de la vie de notre association qui compte environ 40 adhérents :

- Entretien des croix et calvaires de notre commune, certes un peu « allégé » cette année
- Décès de deux membres du bureau : Joël GODINEAU, trésorier et Geneviève PHELIPOT
- Réédition du livre de Camille LUCAS sur l'histoire du château du Boistissandeau. À ce sujet, ouverture d'un sentier autour du château, jalonné d'ardoises qui retrace l'histoire de ce site, en lien avec la nouvelle activité de Philippe GARDIN sur la renaissance des Jardins du Boistissandeau (MANODELYS)

Enfin, avec la collaboration de Louis-Marie CAILLAUD, vous trouverez en page 4, l'historique du nom de notre commune.

En vous souhaitant, à toutes et à tous, tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Christiane ROUZEAU,  
Présidente



## Cabaret Saint Paul

Nous savons, désormais, que le spectacle « LES VAUTOURS » que nous avons créé pour 2020 aura une vie prolongée...

Les groupes « thème » et « écriture » l'avaient produit à raison de plusieurs réunions puis de nombreuses heures d'écriture. La troupe l'avait répété tout au long de l'hiver dernier à raison de deux soirées par semaine. L'orchestre avait mis au point le programme. Les techniciens aux décors, aux lumières, au son, avaient créé le matériau. Tout était prêt et nous avons joué ! Bien-sûr, nous aurions aimé continuer les treize séances prévues, mais nous avons, quand même, eu le bonheur de jouer les quatre premières soirées avant que le confinement ne nous baisse le rideau.

Au plan financier, ces quatre soirées ont permis de couvrir nos charges fixes et ont même dégagé un petit excédent. Toutefois, afin de ne pas pénaliser nos associations partenaires, nous avons décidé de piocher dans nos réserves. Sans atteindre le niveau de l'année précédente (2300 €/soirée), nous avons pu remettre 1500 € par soirée prévue, à toutes les associations. Spontanément, elles ont décidé de reverser 100 € par soirée à la Caritative de façon à ce que celle-ci reste au niveau de l'année précédente. Magnifique geste de solidarité !

Un geste de ceux qui justifient que, **depuis 1993**, nous apportons autant de temps et de travail bénévole.



Ce que nous appelons, à l'époque, les Soirées Cabaret, ont été créées par le Club de Football (dont nous étions quelques dirigeants) pour financer le bar et la salle de réunion du stade. Nous avons considéré que, la commune prenant en charge la création du deuxième terrain de foot, le club devait chercher les moyens d'assumer les autres investissements.

L'idée de départ consistait en un dîner-spectacle avec des chansons portées par des Saint Paulaises et des Saint Paulais accompagnés par un orchestre.

Nous n'avons dû vendre les places que la 1<sup>ère</sup> année (2x140 p.), la 2<sup>ème</sup> année les places nous ont été achetées (2x200 p.) et dès la 3<sup>ème</sup> année, nous avons créé une 3<sup>ème</sup> soirée, toujours par le club de Foot.

- Rapidement, nous avons demandé à d'autres associations d'assurer des soirées au fur et à mesure que nous en augmentions le nombre : OGEC, Tennis de Table, Familles Rurales, Jeunes Farfadets, Société communale de chasse

- Une soirée a été créée au bénéfice d'une cause caritative depuis une quinzaine d'années



Le spectacle a, également, rapidement évolué puisqu'au programme de chansons françaises toujours plus étoffé, nous avons ajouté des sketches créés par nos soins. Ces sketches conduisent, maintenant, une histoire bâtie sur un thème dont le programme de chansons s'inspire également.

Nous avons bénéficié des services de quatre orchestres successifs. L'orchestre Alizés nous accompagne désormais et, ce, depuis 18 ans.

En 2003, nous avons décidé de créer l'association CABARET SAINT PAUL tout en laissant au club de foot la priorité sur le nombre de soirées et une présence obligatoire au sein de notre Conseil d'administration.

Aujourd'hui, CABARET SAINT PAUL représente environ 50 bénévoles (hors les associations qui assurent le service des repas) dont 20 membres dans la troupe, 13 soirées, 2800 spectateurs et un résultat financier qui aide grandement toutes nos associations partenaires. Il représente également un évènement festif que Saint Paulais et non Saint Paulais s'arrachent sans que nous ayons besoin de faire des efforts pour le vendre et avec la quasi-certitude du résultat : c'est précieux et nous en sommes fiers !

### Et maintenant 2021 !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, mi-novembre 2020, en plein confinement, il est bien difficile de dire ce que sera CABARET SAINT PAUL 2021.

Malgré tout, nous n'avons pas renoncé et nous saisisons toutes les opportunités qui s'offriront à nous. Nous reconduisons le spectacle LES VAUTOURS que nous avons modifié et amélioré.

Reste à obtenir une salle où nous ayons le droit d'installer, en toute sécurité, 200 à 300 personnes !

Nous vous souhaitons, de tout cœur, une bonne, joyeuse et chantante année 2021 !

L'équipe de CABARET SAINT PAUL

### ➔ Contacts :

**Président :** Christian MERLET - 06 48 33 86 69,  
**Trésorière :** Laetitia VINCEDEAU - 06 76 70 71 03,  
**Membre :** Jojo GRELET - 06 13 53 15 73

# L'association « LA GOROUÉE » : 40 ans en 2021 !

## Notre Histoire :

C'est en janvier 1981 que naît l'association « **LA GOROUÉE** », à l'initiative d'un jeune saint-paulais, Jean-Paul GUIBERTEAU. bercé dès son adolescence dans un « terreau » où les jeunes se rassemblaient déjà autour de nombreuses activités (bricolage, chansons, sketches, etc...), il a alors l'idée de créer une association culturelle, et va fédérer et rassembler largement cette jeunesse saint-paulaise.

Doué d'un talent d'écrivain et de metteur en scène, il crée et monte « une Revue » qui sera jouée en 1982 et portera le nom « **LES RAPIAMUSSES** » ; ce qui veut dire bavardages, commérages... Le décor est planté ; la télévision nationale avec ses journalistes, ses speakerines va descendre de Paris dans notre petit village de Saint-Paul pour y faire un reportage ; délire de sketches, de danses et de rires...

La carrière professionnelle de Jean-Paul l'obligeant à s'éloigner de Saint-Paul, c'est alors Bernard CAILLAUD qui prend la relève et propose à la troupe de continuer l'aventure avec dans un premier temps, l'organisation de concerts et de fêtes comme « Grapilles », puis lancera l'idée de faire du **THEÂTRE**.

La première pièce, « **le Cousin d'Australie** », est jouée en 1984 et de nombreux jeunes et moins jeunes débiteront alors leur carrière de comédiens amateurs...

## Aujourd'hui :

Chaque année, fin novembre – début décembre, nous jouons une pièce de théâtre.

Nous sommes une Troupe d'amateurs et même si chaque comédien a toujours à cœur d'être au plus haut niveau, la priorité est de nous amuser, de prendre plaisir en travaillant pour offrir au public, de bons moments de détente et de rires. Tous les talents sont les bienvenus ! Nous les accueillons dans la bonne humeur.



## Comment sommes-nous organisés ?

Un comité de lecture est constitué en début d'année afin de choisir la pièce qui sera représentée, en cherchant une histoire différente à chaque fois, et en estimant un nombre d'acteurs entre 7 et 12 personnes environ.

Le choix de la pièce est arrêté en mars et annoncé lors de notre assemblée générale. La distribution des rôles se fait à la suite.



Les répétitions commencent en mai, à raison de 2 à 3 fois par mois environ, afin que chaque acteur s'approprie progressivement le rôle de son personnage. La mise en scène est coassurée par Guylaine Merlet et Alexandra Héraud.

Après la pause estivale, les répétitions s'intensifient à raison de 2 soirées par semaine, l'objectif étant d'être prêt pour la « Générale », mi-novembre.

## Nos Projets 2021 :

Comme beaucoup d'associations ou de clubs, la crise sanitaire a bouleversé nos projets 2020 que nous avons dû annuler pour notre part.

Cependant, que de bonnes surprises à venir ...

**- La pièce de théâtre, initialement choisie pour 2020, sera interprétée en fin d'année !**

**- Un festival de théâtre est en cours d'élaboration...**

**- Une sortie festive avec l'ensemble des bénévoles est également au programme !**

Si vous souhaitez tenter l'aventure de monter sur les planches, ou bien intégrer l'équipe technique et décors, avec ou sans expérience, et en toute bienveillance, nous serons ravis de vous accueillir : n'hésitez pas à nous faire signe !

La distribution pour 2021 n'est pas encore arrêtée et nous ne serons jamais de trop...

Au plaisir de vous voir prochainement,

Eric AUVINET, Sylvain REMIGEREAU, Guylaine MERLET



## Association des Jeunes Farfadets



L'année 2020 aurait dû être une année d'anniversaire pour l'association des Jeunes Farfadets, puisque nous aurions dû célébrer, avec chacun d'entre vous, les 20 ans d'existence de l'association! Le contexte sanitaire, dans lequel nous avons vécu, en a décidé autrement

et les festivités se sont annulées. Mais pas d'inquiétude, les Jeunes Farfadets ne se découragent pas et redoublent d'énergie pour que 2021 soit remplie de fêtes et de joies.

2000, voici l'année de création. Tout est parti d'une bande de copains qui organise, en décembre 2000, un réveillon regroupant 70 personnes. Celui-ci annoncera la naissance de l'association. Plus que jamais motivés, ils réfléchissent à la création de nouvelles manifestations. C'est alors que des concerts de divers styles voient le jour avec des groupes locaux mais aussi nationaux (notamment le groupe Gojira qui jouera quelques années plus tard au stade de France en première partie de Metallica). En 2014, première organisation du 14 juillet avec une simple buvette et une sono pour faire danser la population : maintenant c'est devenu une soirée marquante pour tous. Un autre évènement marquant dans la vie de l'association : La Saint Paul. Cette fête a vu le jour en 2012 et ne cesse de grandir avec des artistes plus importants. On n'oublie pas également les plus petites manifestations telles que les concours de belote, les soirées à thème, les concours de pêche... qui sont organisés chaque année.

Ces 20 années ont été, pour l'association des Jeunes Farfadets, rythmées par la mise en place de nombreux évènements festifs afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous. Nous voilà en 2021, et malgré une année 2020 plus timide en animations, nous avons toujours à cœur de pérenniser nos évènements pour perpétuer cette dynamique de convivialité au sein de la commune.

### Retour sur l'année 2020 :

L'année 2020 a démarré avec enthousiasme où nous avons eu la chance de participer au service d'une soirée Cabaret. Merci à la troupe de nous y avoir conviés.

Et puis, cette année si particulière nous a amenés à annuler les évènements emblématiques de l'association. Mais ayant toujours à cœur de rester actifs et d'apporter de la joie, nous avons eu l'idée, en partenariat avec le Comité des Fêtes d'Ardelay et deux fleuristes des Herbiers, de créer le projet



« un sourire à offrir » : C'est donc durant le premier confinement que nous avons mis en place un lien internet proposant à chacun de faire un don pour offrir un bouquet de fleurs à une personne âgée

et/ou en situation de handicap, résidente d'un établissement de Saint Paul en Pareds ou des Herbiers. Un projet que bon nombre d'entre vous connaissent au vu du nombre important de participants et nous vous remercions du fond du cœur pour votre générosité et solidarité qui ont apporté de multiples sourires aux résidents.



Puis le contexte sanitaire nous donnant un peu plus de liberté en Septembre 2020, nous avons pu organiser, avec les artisans et commerçants de Saint Paul en Pareds « La guinguette des 4 clochers » : Concerts, restauration et bar étaient au rendez-vous en attendant l'arrivée des artisans et commerçants avec leur foire mobile. Une journée ensoleillée, les bénéfices ont été reversés à la Matinale du handicap.

### Projet 2021 :

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, il est difficile pour nous de se projeter vers cette nouvelle année, en vous donnant des dates d'évènements. Une chose est sûre, nous allons tout mettre en œuvre et nous sommes très enthousiastes pour vous proposer, de nouveau, nos évènements phares (La Saint Paul, bal populaire...), faire naître de nouveaux projets et fêter comme il se doit les 20 ans de l'association (même avec une année de retard), pour pouvoir retrouver cet esprit de fête et de convivialité si important à Saint Paul.

Pour cela, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux, dans la presse et chez nos commerçants locaux.

➔ **Contact pour la location de la sono :**  
Valette Simon : 06-73-73-04-93  
Planchot Francis : 06-42-39-19-34

### Remerciements :

Les membres du bureau souhaitent adresser quelques remerciements : tout d'abord à tous les membres de l'association pour leur dynamisme, leur disponibilité et leur motivation, à La Mairie de Saint Paul en Pareds pour son soutien lors de nos différentes manifestations ; également à l'ensemble de nos entreprises partenaires qui nous permettent de faire grandir nos évènements, mais surtout à toutes les personnes qui participent à nos diverses fêtes : c'est grâce à vous que l'association perpétue ses évènements dans le but de vivre tous ensemble des moments de partage. MERCI

Merci également à Lionel Avril et Wladimir Brin, membres très actifs, qui quittent le bureau.

### LE BUREAU

**Co-présidents :** Quentin DOUBLET et Simon VALETTE  
**Trésorière :** Camille TESSIER  
**Secrétaire :** Félicie REMIGEREAU  
**Autres membres :** Thomas BONNENFANT, Charlotte GRELET, Nicolas MICHAUD, Paul OUVRARD, Jérémy, ROUZEAU Dorine POUPIN, Romain GRELET et Angéline BOUDAUD.

L'association des Jeunes Farfadets vous souhaite une merveilleuse année 2021, remplie de bonheur et de fêtes sans limite.

➔ **Suivez-nous :**  
- Facebook : Association des Jeunes Farfadets  
- Instagram : lesjeunesfarfadets  
- Notre site internet : <http://jeunes-farfadets.fr>



# St Paul-en-Pareds

## A

## B

## C

## D

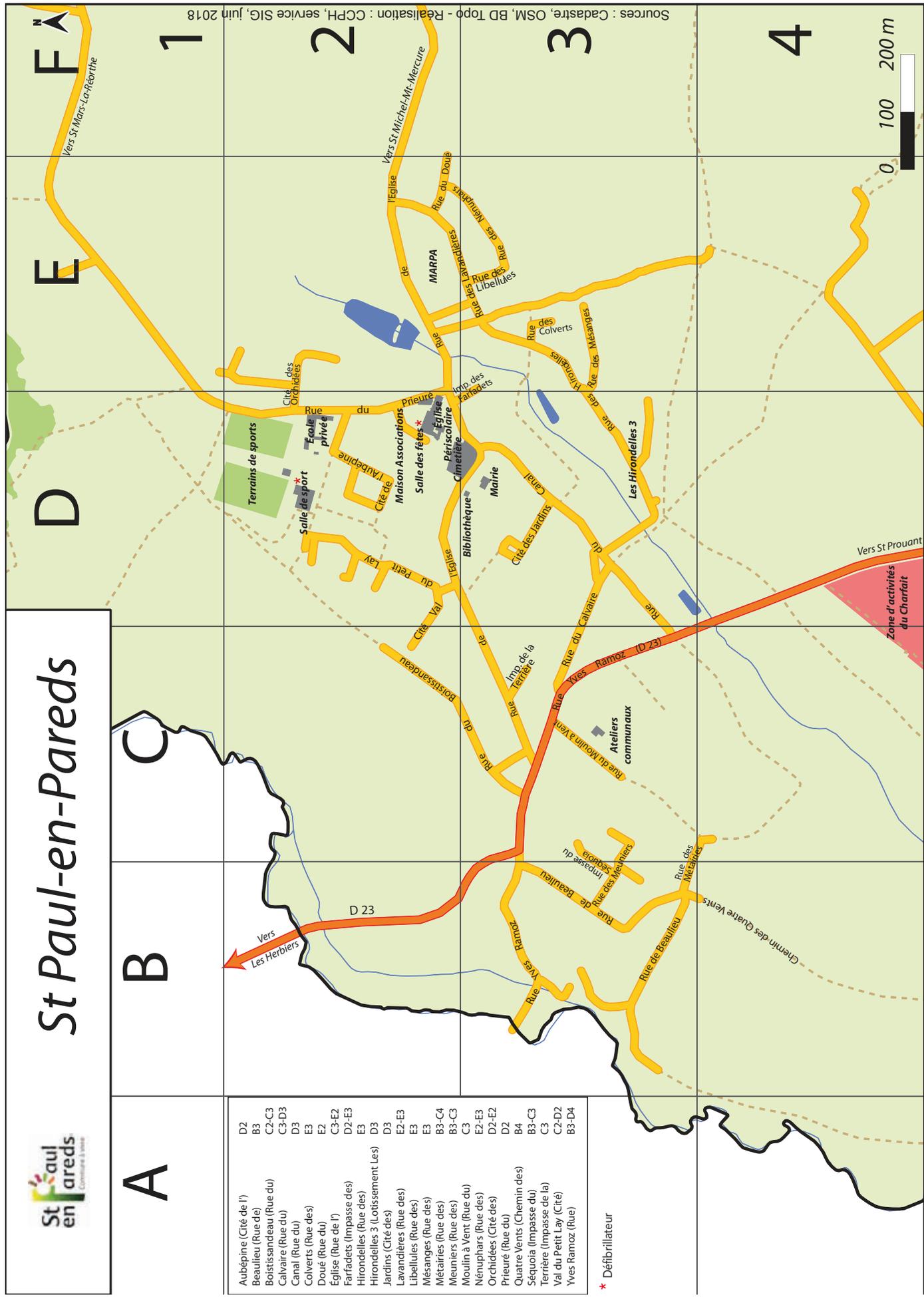
## E

## F

- D2 Aubépine (Cité de l')
- B3 Beaulieu (Rue de)
- C2-C3 Boitissandeau (Rue du)
- C3-D3 Calvaire (Rue du)
- D3 Canal (Rue du)
- E3 Colverts (Rue des)
- E2 Doué (Rue du)
- C3-E2 Église (Rue de l')
- Farfadets (Impasse des)
- Hirondelles (Rue des)
- E3 Hirondelles 3 (Lotissement Les)
- D3 Jardins (Cité des)
- D3 Lavandières (Rue des)
- E2-E3 Libellules (Rue des)
- E3 Mésanges (Rue des)
- B3-C4 Métairies (Rue des)
- B3-C3 Meuniers (Rue des)
- C3 Moulin à Vent (Rue du)
- E2-E3 Nénuphars (Rue des)
- D2-E2 Orchidées (Cité des)
- D2 Prieuré (Rue du)
- B4 Quatre Vents (Chemin des)
- B3-C3 Séquoia (Impasse du)
- C3 Terrière (Impasse de la)
- C2-D2 Val du Petit Lay (Cité)
- B3-D4 Yves Ramoz (Rue)

\* Défilibrateur

Sources : Cadastre, OSM, BD Topo - Réalisation : CCPH, service SIG, juin 2018





# St Paul-en-Pareds

## A

## B

## C

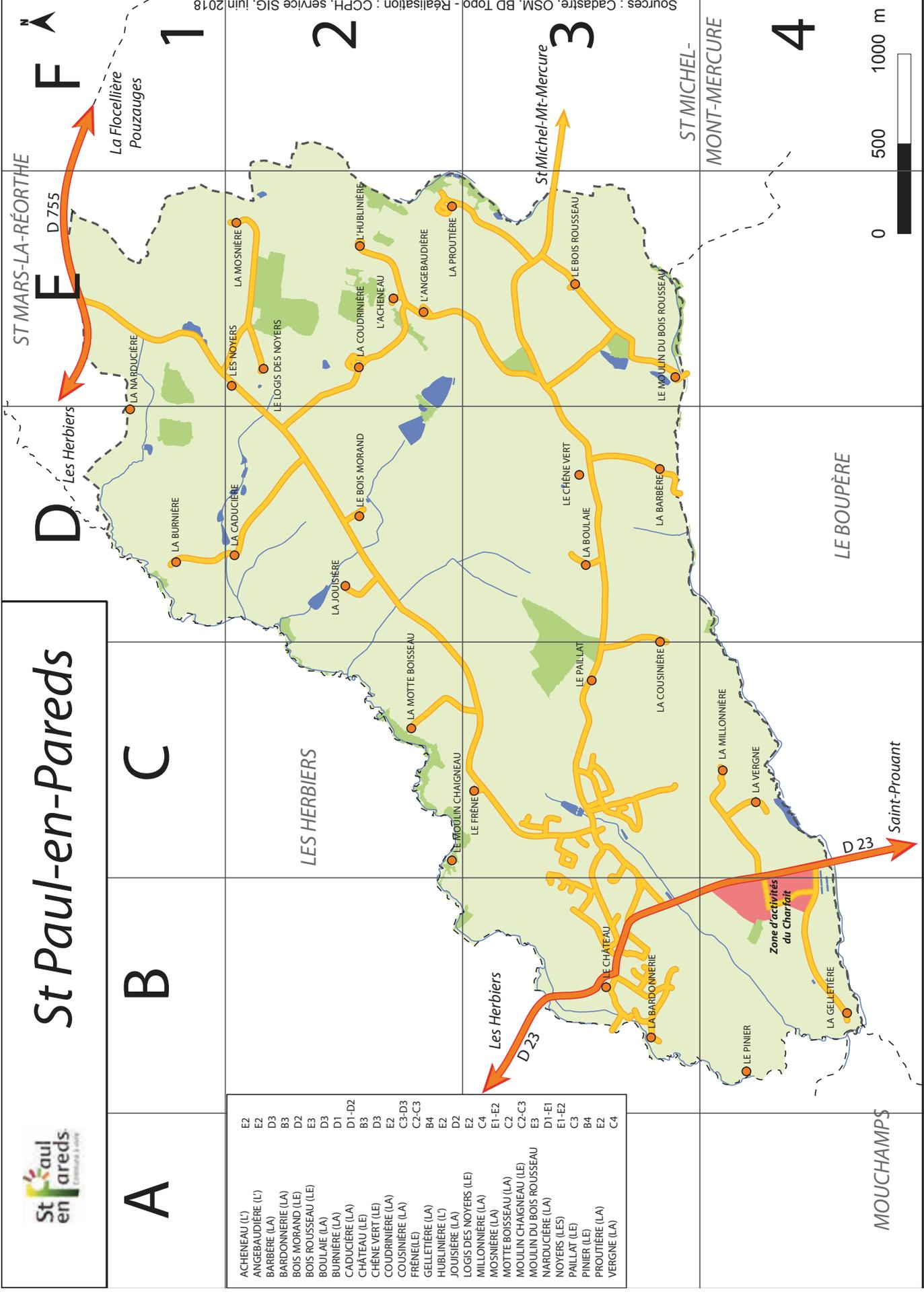
## D

## E

## F

- E2 ACHENEAU (L)
- E2 ANGEBAUDIÈRE (L)
- D3 BARBÈRE (LA)
- B3 BARDONNIÈRE (LA)
- D2 BOIS MORAND (LE)
- E3 BOIS ROUSSEAU (LE)
- D3 BOULAIÈ (LA)
- D1 BURNIÈRE (LA)
- D1-D2 CADUCIÈRE (LA)
- B3 CHÂTEAU (LE)
- D3 CHÈNE VERT (LE)
- E2 COUDRIÈRE (LA)
- C3-D3 COUSINIÈRE (LA)
- C2-C3 FRÈNÈLE (LE)
- B4 GELLETIÈRE (LA)
- E2 HUBLINIÈRE (L)
- D2 JOUISIÈRE (LA)
- E2 LOGIS DES NOYERS (LE)
- C4 MILLONNIÈRE (LA)
- E1-E2 MOSNIÈRE (LA)
- C2 MOTTE BOISSEAU (LA)
- C2-C3 MOULIN CHAIGNEAU (LE)
- E3 MOULIN DU BOIS ROUSSEAU
- D1-E1 NARDUCIÈRE (LA)
- E1-E2 NOYERS (LES)
- C3 PAILLAT (LE)
- B4 PINIER (LE)
- E2 PROUTIÈRE (LA)
- C4 VERGÈNE (LA)

## MOUCHAMPS



Sources : Cadastre, OSM, BD Topo - Réalisation : CPH, service SIG, juin 2018



## Badminton Saint Paulais

L'association « Badminton Saint Paulais » vous permet de pratiquer ce sport de raquette en loisir.

Vous pourrez vous défouler, quelque soit votre niveau, dans une ambiance conviviale.

2 créneaux horaires sont disponibles, selon vos disponibilités : lundi (19h-21h) et mercredi (19h-20h30).

Comme d'habitude, nous proposons aux licenciés (17 cette année) un tournoi interne (en partageant la galette des rois), ainsi qu'un pique-nique en fin de saison.

### LE BUREAU

**Président** : Anthony RAUD  
**Trésorier** : Anthony LOIZEAU  
**Secrétaire** : William OUVARD

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Sportivement.



## Les Farfa'pieds

**HISTORIQUE** – À l'origine de l'association, ce sont des amateurs de marche qui ont commencé à randonner en camaraderie et qui ont eu l'idée de créer une association, sous l'impulsion de Joël Godineau, qui allait devenir, après sa mise en place le 10 octobre 2011, le premier Président. Une cinquantaine d'adhérents se sont inscrits dans la foulée, avec au planning une marche modérée le mardi matin et le mercredi après-midi, une marche audax le jeudi soir et une autre marche modérée le dimanche matin, toutes accompagnées d'un meneur. Très vite le manque de participants, en dehors du mardi, a forcé l'abandon des marches des autres jours et confirmé désormais une seule journée : le mardi matin. L'association se met en place et s'organise avec une marche un mardi sur St Paul et le mardi suivant sur un sentier d'une commune environnante.

Un voyage découverte voit le jour au mois de Juin de chaque année et une sortie pique-nique fin Juin avant la coupure d'été de Juillet et Août. Puis l'année se termine le dernier mardi avant Noël et suite à la marche sur St Paul, nous nous séparons après un moment de convivialité où on apprécie le vin chaud, les gâteaux et chocolats de Noël. Enfin à mi-janvier, c'est le moment de l'assemblée générale de l'asso et des inscriptions ponctuée par la galette des rois. Ces animations sont toujours d'actualité.

Depuis sa création, l'association a organisé tour à tour une marche du Téléthon, puis pour son fonctionnement 2 marches gourmandes et depuis quelques années, en association avec la section AFN de St Paul, nous organisons un bal à Herbauges.

**VIE ET PROJETS** – À ce jour l'association compte environ 90 adhérents, ce qui nous permet d'être en randonnée à plus d'une quarantaine certains jours. Nous maintenons, après un départ en commun, trois niveaux d'allure, avec une sportive, une à allure normale et une plus lente. Nous avons plaisir à accueillir chaque année de nouveaux adhérents dans l'esprit d'équipe et de convivialité cher à notre regretté président Joël, et qui nous anime dorénavant. Nous

souhaitons aussi mettre en place plus de sorties journée pique-nique pour découvrir d'intéressants sentiers plus éloignés ainsi que des escapades de 2 ou 3 jours dans d'autres régions ayant des centres d'intérêt et des sentiers.

Un sixième sentier pour notre commune est en train de voir le jour « Sentier de St Paul au Boistissandeau » base de 5km partant de la mairie puis chemin des Baronnes, grotte et tour du bois et retour par Moulin Chaigneau ainsi qu'une version longue de 9km se prolongeant par les Carrières, le Bois Joly et retour par le Frêne. Et un projet d'une randonnée pédestre locale XXL : « Le Tour du Grand St Paul » de 25km pourrait voir le jour...

### LE BUREAU

**Président** : Bernard FONTENIT - 06 16 96 17 87  
**Vice-président** : Philbert HUVELIN  
**Trésorier** : Jean René VION - 06 45 18 11 06  
**Trésorier adjoint** : Nelly COUTURIER  
**Secrétaire** : M.Claude RAUTUREAU - 06 72 24 35 14  
**Secrétaire adjoint** : Colette RAUD  
**Autres membres** : Daniel MASSE – Alain MACQUET – Gérard GRELET – Christian MERLET – Jeannine MERLET



## Comité des Courses Cyclistes

Comme beaucoup d'autres associations, malheureusement, le comité des courses n'a pas eu l'occasion d'organiser ses deux manifestations.

2020, aurait dû voir le 67<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste (certainement l'une des plus anciennes courses cyclistes vendéennes) et la 29<sup>ème</sup> Randonnée des Bichottes.

Cette période d'accalmie a été l'occasion de regarder dans le rétroviseur :

Pour mémoire, la création du comité a eu lieu en 1953, associée au 1<sup>er</sup> Grand prix cycliste.

**L'état actuel de nos archives, nous a permis de retrouver les 6 derniers présidents : André GENTY, Robert AGENEAU, Guy RETAILLEAU, Hervé POIRIER, Hervé JEANNIÈRE et Eric BOBINET. Merci à eux**

A l'actif des présidents, on recense un nombre important d'organisations :

14 cyclo-cross, 29 randonnées des Bichottes, 1 dizaine de championnats de Vendée, 2 contre la montre, 3 courses en ligne.

En 2018, le point d'orgue fut l'organisation du championnat des Pays de Loire des 1<sup>ères</sup> catégories, remporté par le St Paulais Emilien JEANNIÈRE.

Remercions, à travers cette petite rétrospective, le dévouement et l'engouement de l'ensemble des bénévoles, des partenaires artisans St Paulais et la municipalité. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Le comité des courses vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 !

## Farfa des Raids



L'association « Farfa des Raids », née en novembre 2014 à l'initiative de Sylvain Duhoux, a réuni des amateurs de sports nature.

Elle a pour but de promouvoir toutes les activités physiques telles que la course à pied, le VTT, les courses d'orientation, les raids multisports.

Tous nos membres se sont réunis autour de ce leitmotiv « Faire du sport tout en prenant avant tout du plaisir » : le plaisir de se dépasser avec de nouvelles sensations sportives, le plaisir des yeux, le plaisir de se retrouver entre amis...



Depuis sa création, nous avons organisé plusieurs courses d'orientation sur Saint Paul-en-Pareds, chaque premier dimanche de Novembre depuis 2015.

En 2019, nous avons décidé de proposer cette course en nocturne au moment d'Halloween qui a rencontré un franc succès.

Le 1<sup>er</sup> Raid des Farfas, prévu le 9 mai 2020, a été annulé à cause des conditions sanitaires. Mais l'équipe des Farfas ne se démotive pas et compte bien vous proposer, pour 2021, de nouveaux projets.

Nous remercions vivement nos sponsors de nous suivre dans nos projets.

L'association Farfa des Raids se compose d'une vingtaine de membres.

Alors si vous aimez le sport au contact des autres et de la nature, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

### LE BUREAU

**Co-présidents :** Alban BRIAUD et David NORMAND

**Trésorier :** Philippe GARDIN

**Secrétaire :** Sylviane NORMAND

➔ Vous pouvez prendre contact avec nous, via notre site <http://farfadesraids.webnode.fr/> ou sur Facebook.



## Farfa Loc' « Location de matériel »

L'association a pour but d'accompagner les associations et les particuliers en mettant à disposition du matériel pour l'organisation de leurs manifestations et réceptions.

Avec le dynamisme des associations St Paulaises et les demandes grandissantes des particuliers, Farfa Loc' a été créée en 2018 afin de pérenniser ce service sur la commune (Manifestations, Mariages, Anniversaires...).

Elle est composée de 6 membres qui, à tour de rôle, assurent des permanences, les weekends et parfois la semaine, suivant les périodes de l'année.

Pour l'année 2020, 45 locations ont été effectuées (35 particuliers – 10 associations dont 2 caritatives). Une « Farfa remorque » a été aménagée pour faciliter le transport et le stockage du grand stand 6x12.

En 2021, nous allons déménager et intégrer le nouveau local situé derrière la salle de sports.

### Projets 2021 :

Investir dans des tables légères.

#### LE BUREAU

**Président :** Vincent BROSSET

**Vice-président :** Richard LOUINEAU

**Secrétaire :** Laurent MASSÉ

**Trésorier :** Dominique YOU

**Membres :** Anthony SACHOT et Pierre JADAUD

Pour toutes réservations de matériel ou pour une demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou consulter le site internet de la commune : [www.saintpaulenpareds.com](http://www.saintpaulenpareds.com).

Le bureau FARFA LOC vous souhaite une très bonne année 2021 !



➔ [farfaloc@gmail.com](mailto:farfaloc@gmail.com)

Laurent Massé : 06 03 10 04 36

Vincent Brosset : 06 60 48 51 75



## Basket Loisirs Saint Paul en Pareds

**La saison 2020 fut bien évidemment particulière et écourtée comme bon nombre de nos loisirs. Cependant, nous n'avons pas perdu notre motivation pour ressortir les ballons pour cette nouvelle saison.**

Avec un effectif stable pour cette année (10 inscrites), nous avons pu retrouver le plaisir de jouer ensemble début septembre. Espérons que le contexte sanitaire nous permette de nous retrouver de nouveau rapidement. Nous adoptons toujours la même dynamique qui est de prendre plaisir en pratiquant le basket, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nos entraînements ont lieu le mercredi soir à la salle de sports de Saint Paul-en-Pareds à 20h30. Et nous rencontrons également des équipes loisirs des communes environnantes pour disputer un match tout au long de la saison.

Nous remercions la municipalité de Saint-Paul-en-Pareds pour la mise à disposition de la salle de sports, les personnes donnant de leur temps pour l'arbitrage et la table de marque et bien sûr les personnes qui viennent nous encourager.

### ➔ Pour plus de renseignements :

- Poupin Solène : 07-80-34-32-25

- Tessier Camille : 06-77-61-96-86

### Calendrier des rencontres 2021\* :

- 26 janvier : Contre Mouchamps à 21h00
- 9 février : Contre Mortagne Sur Sèvre à 21h00
- 10 mars : Contre Saint Malo du Bois à 21h00
- 25 mars : A Chantonay à 20h30
- 7 avril : Contre Chambreaud à 21h00
- 21 avril : A Mouchamps à 21h00
- 18 mai : A Chambreaud à 21h00
- 2 juin : Contre La Meilleraie Tillay à 21h00
- 15 juin : A Saint Malo du Bois à 20h30
- 30 juin : Contre Les Herbiers à 21h00



### N'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous vous souhaitons une belle année 2021 !

\*sous réserve des conditions sanitaires.

## La gym adultes

Notre saison 2019/2020 s'est malheureusement achevée prématurément (en mars) suite au confinement.

Nous recommençons la saison 2020/2021 avec 38 inscriptions + 10 à la Marpa. Les cours ont lieu à la salle de sports tous les jeudis dans la bonne humeur.

**Cours de 18h15 à 19h15**, animé par Carole : Renforcement musculaire.

**Cours de 20h30 à 21h30**, animé par Nathalie : Step, Cardio, Renforcement Musculaire.

**Carole** intervient à la **Marpa** les **mercredis de 15h à 16h** auprès des résidents avec de la gym douce.



1984-1985

L'année prochaine en **septembre 2021**, cela fera **40 ans** que la Gym adultes a été créée.



1984-1985

Le club a été créé en 1981 en faisant partie de Familles Rurales. Seulement 4 personnes depuis sa création pour gérer le club de gym :

**De 1981 vers 1996/1997** (ça remonte à loin...) : Marie Josèphe JAUZELON et Chantal JAROUSEAU

**De 1996/1997 à 2011** : Patricia POIRIER

**Depuis 2011** : Catherine GUIGNARD

## Expression corporelle pour enfants



Les cours d'expression corporelle enfant ont repris le jeudi 17 septembre 2020 avec Carole GILBERT.

Le fonctionnement est toujours le même : Carole récupère les enfants à la sortie de l'école et les emmène à la salle de sports.

Les cours ont lieu de 16h45 à 18h.



Elles ont commencé avec une cinquantaine d'inscriptions sur 1 cours dans la salle des fêtes à 21h et nous terminons avec 38 inscriptions sur 2 cours dans la salle de sports. Il faut dire, qu'à l'époque, c'était la seule activité sportive proposée sur la commune contrairement à maintenant où il existe une multitude d'activités sportives et on se déplace beaucoup plus facilement en voiture.

En 2008, l'animation Danse Country avait été proposée pour terminer la saison 2007/2008.

Voici quelques photos du début peut-être 1984/1985 et l'autre plus tard, de la Country 2008 et de notre marche en 2010 et 2019.

Certaines se reconnaîtront sûrement sur les photos.

Merci à nos fidèles adhérentes et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles afin de pouvoir arriver aux 50 ans.

➔ **Renseignements** auprès de Catherine GUIGNARD  
au 02 51 92 04 00 ou [guignard.didier2@orange.fr](mailto:guignard.didier2@orange.fr)



En 2008, l'animation Danse Country.

En 2010 et 2019, marche.



Cette année, elles sont 14 filles âgées de 5 à 8 ans, soit 5 de plus que l'année précédente.

Au programme : échauffement, jeux sur tapis, chorégraphies...

**Date du gala (sous réserve des conditions sanitaires) :**  
**Vendredi 18 juin 2021 - 19h à la salle des fêtes**

➔ **Contact :**  
Céline SACHOT : 06 26 32 70 41 ou  
Carole GILBERT : 06 78 55 37 00

## Gerbe de l'Amitié

L'association a vu le jour en début d'année 1975 sur l'initiative d'Hubert Chiron, père. Avec un groupe d'amis hommes et femmes, ils se sont rassemblés à la salle des fêtes pour faire des jeux de cartes, palets... pour les hommes, et tricot et bavardage pour les femmes (à l'époque, les femmes ne jouaient pas aux cartes.) Dès la première réunion, 19 hommes et 24 dames se sont inscrits et ont payé 10 francs de cotisation. Puis très vite, l'idée est venue de créer une association : la validation a été enregistrée par la préfecture le 22 Mai 1975 sous l'identité retenue « LA GERBE DE L'AMITIÉ » le bureau de l'époque était constitué de : Hubert Chiron P. président, Louis Sourisseau vice-président, Clovis Lamotte secrétaire et Le Frère Patrice trésorier. Pour la première année, 70 personnes s'inscrivent à l'association et se retrouvent le premier et troisième jeudi de chaque mois à la salle, des sorties découvertes régionales et un voyage organisé sont les autres animations annuelles. Les années passent sur la même dynamique, toujours avec autant d'intéressés et d'enthousiasme, les présidents se succèdent, c'est Marcel Fontenit qui remplace Hubert Chiron en 1983, s'en suit Hubert Chiron fils en 2001 et à son décès en 2007, Ernest Rapin prend la succession jusqu'en 2013 où Marie Merlet prend à la suite. Depuis 2019, c'est Anne Marie Fontenit qui assure la relève.

Cette année, 108 adhérents se sont inscrits à l'association, nous avons organisé notre dernier bal à Herbauges le 12 janvier. Puis le 25 janvier, c'est au Loup Blanc que nous avons fait notre assemblée générale suivie du traditionnel repas

## Tennis de Table

Au moment où nous vous écrivons ces quelques lignes, la situation est à nouveau difficile et perturbée par ce virus et nous tenons à nous adresser tout d'abord à nos trente-deux licenciés à qui nous souhaitons une meilleure année 2021.

Nous les remercions pour leur disponibilité, et leur sympathie mais surtout pour leur patience ainsi que pour leur compréhension suite à l'annulation des différentes compétitions.

Vous le savez toutes et tous, il est déjà compliqué de faire vivre un petit club comme le nôtre dans des conditions normales, mais les diktats qui nous sont imposés actuellement par la Fédération Nationale, le comité départemental, mais aussi par les différents niveaux de notre administration ne nous facilitent pas la tâche. Bien sûr, et en premier lieu, nous nous sommes attachés à prendre toutes les précautions d'usage nécessaires concernant la santé des uns et des autres. Celle-ci ont été mises en place, contrôlées, et validées.

Cependant, dans certains cas, qu'il est difficile d'expliquer l'inexplicable, de défendre l'indéfendable : bref de garder tous nos licenciés motivés afin d'assurer la pérennité de notre association pour les années à venir en leur assurant la pratique de leur sport avec les valeurs que nous défendons depuis des années (le bonheur, le fair Play et la convivialité, ...) et qui nous permettent d'exister depuis 30 ans.

Nous tenons à remercier la municipalité pour les travaux réalisés dans la salle de sports. Nous pouvons à présent



accueillir nos adversaires dans les meilleures conditions et certains, à défaut de pouvoir les utiliser, ont déjà pu apprécier les infrastructures mises à notre disposition.

Nous souhaitons également une meilleure année 2021 à l'ensemble de la population Saint Paulaise. Vous êtes, bien sûr, invités à nous rejoindre au sein de notre effectif sportif, mais aussi à venir nous faire une petite visite les jours de matchs qui ont lieu le dimanche matin à partir de 9H00. Vous avez aussi la possibilité de venir simplement vous entraîner le mardi soir de 18H00 à 20H00. Nous vous détaillerons les modalités très simples pour la pratique du Tennis de Table à Saint Paul en Pareds. Vous pouvez aussi contacter Tony ou Lilian.

Pour terminer, il nous est difficile d'évoquer les résultats sportifs de nos 4 équipes cette année 2020, les compétitions ayant été suspendues début mars puis fin Octobre pour le nouveau championnat.

Nous ne savons pas, à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, où en sera la pandémie quand vous prendrez connaissance de ce bulletin. Quoi qu'il en soit, prenez soin de vous et de vos proches et nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2021.

Bien sportivement, Le bureau

### ➔ Contact :

ROY Tony :  
06 18 22 75 32 - [tony.roy147@gmail.com](mailto:tony.roy147@gmail.com)

BREMOND Lilian :  
06 11 87 15 09 - [lilan.bremond42@hotmail.fr](mailto:lilan.bremond42@hotmail.fr)

### LE BUREAU

**Présidente :** Anne Marie FONTENIT - 06 44 89 17 36

**Trésorier :** Bernard POIRIER - 06 59 36 09 72

**Secrétaire :** Bernard FONTENIT - 06 16 96 17 87

animé par « Les Vendéens en Fête » groupe danseurs de St Fulgent. Le 3 Septembre, voyage à Trememoult et petite croisière sur l'Erdre en mode déconfinement. Nous avons pu profiter de ces 2 journées de détente et de convivialité puisque la Covid a depuis, comme pour tous, stoppé nos animations annuelles.

Pour 2021, un projet d'inscription à l'AREV (Amicale des Retraités de l'Est Vendéen) verra le jour pour mutualiser les activités et nous espérons l'éclaircie sanitaire pour reprendre nos habitudes et profiter de nouveaux moments de rencontre et divertissement.



## Société de Chasse

C'est en cette année 2020, si particulière que je me décide à prendre la plume.

En effet, grâce à cette crise sanitaire, nous prenons toutes et tous conscience de l'importance de notre nature et oh combien il est fondamental d'en prendre soin et de savoir la partager.

C'est pour cela que je suis particulièrement fier d'être chasseur et fier d'être président de la société communale de chasse de Saint Paul en Pareds qui va bientôt fêter son cinquantenaire.

Pourquoi cette fierté ? Car les 20 chasseurs de l'association sont des amoureux de la nature et de véritables partenaires du monde agricole qui nous nourrit tous. Nous nous efforçons de répondre au plus vite aux sollicitations des agriculteurs et de prévenir au maximum les dégâts que la Faune sauvage pourrait faire à leurs exploitations, tout en maintenant le fragile équilibre naturel.

Nous faisons aussi en sorte, depuis plusieurs années, d'améliorer l'habitat du lapin et des autres gibiers afin que tout un chacun puisse avoir le plaisir de voir des animaux sauvages évoluer dans notre campagne Saint Paulaise. Hélas, nos efforts de réimplantation et d'aménagement sont depuis trop longtemps mis à mal par les maladies, mais nous ne nous découragerons pas.

Nous accueillons aussi les nouveaux chasseurs résidant sur Saint Paul avec plaisir et aimons discuter de notre passion, pour la nature et nos chiens, avec les autres. Alors n'hésitez pas à nous interpeller lors de nos différentes manifestations telles que la belote de Noël, notre ball-trap et bien sûr lors de notre soirée Cabaret, si vous avez la moindre question ou remarque.

## Palet Club St Paulais

**La Palet Club Saint Paulais vous souhaite, tout d'abord, ses meilleurs vœux pour l'année 2021 et surtout une bonne santé dans cette période compliquée pour tout le monde.**

Pour retracer un peu l'histoire du club, Stéphane Parageaud, Stéphane Charrier, Martial Coffineau et Jean-Luc Gaborieau qui fut le premier président, sont à l'origine de cette nouvelle association dans la commune depuis 2004.

Rodolphe Daviaud puis Joackim Laborieux se sont succédés à la présidence.

Le championnat de Palet comporte 4 divisions : DS1 – D1 – D2 et D3.

Le club n'a pas réussi à se maintenir en D2 lors de la précédente saison.

Avec 43 Licenciés, l'association vit bien.

Les entraînements se déroulent toujours le vendredi soir à 20h30 à la salle de sports.

Pour cette année, la Fédération a décidé logiquement d'annuler toutes les compétitions.

En vous souhaitant une bonne année 2021 !

SPORTIVEMENT.



Remise d'un don, la Matinale du handicap

Je profite de cette tribune pour remercier tout particulièrement la troupe du Cabaret de nous avoir donné une représentation depuis trois ans car cela nous permet de respirer financièrement et d'accepter les nouveaux adhérents pour un prix raisonnable et qui n'évolue plus depuis longtemps. Sans nos amis du Cabaret, tout cela ne serait pas possible.

Je clôturerai mon propos en vous parlant d'une action qui tenait particulièrement à cœur à l'ensemble des chasseurs, à savoir, aider dans la mesure de nos moyens l'association Matinale du Handicap. Chose faite avec un don de 500€ réalisé lors de la foire des 4 clochers qui, j'espère, pourra contribuer à la réalisation du projet de maison pour les handicapés aux Herbiers.

Alors si vous souhaitez découvrir les différentes chasses pratiquées sur St Paul, nous vous attendons pour en discuter et partager ensemble des moments de convivialité.

Bien à vous, Grégory Debuyser et les chasseurs de la société communale Saint Paul en Pareds.

### LE BUREAU

**Président :** LABORIEUX Joackim

**Vice-Président :** POUZET Fredy

**Secrétaire :** CORNUAU Mélinda

**Trésorier :** BREGEON Adrien

**Vice-Trésorier :** POUPIN François.

➔ **Pour plus de renseignements :**  
**LABORIEUX Joackim 06.82.37.98.99**



Rodolphe Daviaud, Jean-Luc Gaborieau, Stéphane Charrier, Martial Coffineau et Joackim Laborieux (absent Stéphane Parageaud).

Lors des 10 ans du club

## Football

Le club des Farfadets Football a eu **50 ans**, en cette année 2020, mais nous n'avons pas pu les fêter le 6 Juin dernier comme prévu en raison de la crise de la COVID19. Ce n'est que partie remise !



Nous sommes aujourd'hui environ **150 licenciés** répartis sur toutes les catégories d'âge, de débutants à séniors (avec quelques vétérans!!!).

Toutes les catégories jeunes sont en entente avec nos voisins du Réveil Sportif Ardelaysien. Le RSA, avec lequel les membres fondateurs de notre club ont partagé une saison en 1969 sur le terrain du Boistissandeau avant de créer les Farfadets Football. **Joli clin d'œil !**



Equipe B

Cette saison, un nouvel entraîneur sénior vient remplacer Franck MASSÉ qui a œuvré ces dernières années et nous le remercions chaleureusement. Son passage marquera d'une trace indélébile notre club. Chaque joueur a pu se sentir grandir auprès de son charisme particulier, il a su nous transmettre une dimension tactique et une culture de la gagne qui nous faisait défaut.

Nous allons donc continuer à grandir avec notre nouvel entraîneur, **Alexandre LE MARTELOT**, qui rejoint nos rangs.

Les premières tendances qui se dessinent sont de bon augure : un record de présence aux entraînements, un parcours exceptionnel en coupe d'Atlantique pour l'équipe fanion, un début de saison tonitruant de la réserve avec quatre victoires en autant de matchs (incroyable pour un promu!).

Nous sommes contraints, avec le second confinement, de suspendre notre saison. Mais de meilleurs jours viendront et les compétitions reprendront. Tenons-nous prêts !

**Les membres du bureau aidés par plus de 50 bénévoles, licenciés ou non du club, donnent de leur temps personnel.**

Nous pouvons toujours compter sur le précieux soutien de nos partenaires, crucial pour notre survie.

**Les entreprises** d'abord, en devenant sponsors et mécènes, nous permettent de nous équiper (maillots et autres équipements), de nous former (éducateurs) et contribuent grandement à la belle image de notre complexe avec leurs panneaux publicitaires aux abords du terrain.

Ce beau complexe, que nous avons la chance d'avoir, est à mettre au crédit de **la commune**. Les différents conseils qui se succèdent nous soutiennent, dernier exemple en date avec ces nouveaux vestiaires qui nous tendent les bras. Que les élus soient assurés que l'élégance du complexe contribue à véhiculer une bonne image de la commune.

La chance que nous avons d'accueillir la première du VENDÉE HERBIERS FOOTBALL chaque année, lors d'un match amical, en est la meilleure preuve.

Nous n'oublions pas notre indispensable partenaire qu'est **le Cabaret ST Paul**. En assurant le service de 5 de ses soirées, nous avons les revenus suffisants pour financer le coût de formations des jeunes et séniors.

Cela nous permet, entre autres, de garder un prix de licence compétitif, notamment au niveau des jeunes, alors qu'il serait doublé si nous n'avions pas cette entrée d'argent.

Le foot, pratiqué à St Paul, au niveau district, est bien différent de l'image parfois négative véhiculée par celui du monde professionnel.

Les valeurs qui s'y rattachent, sont d'une importance capitale pour le bien-vivre ensemble. Elles contribuent à la bonne marche d'une société.

Les joueurs doivent avoir un esprit d'équipe, laisser parfois, leur ressenti personnel pour se mettre au service du groupe, au service du club. C'est toute la difficulté mais aussi la beauté des sports collectifs. «Seul, tu vas plus vite, ensemble tu vas plus loin.»

Avoir une cohésion d'équipe est indispensable. Sur le terrain, il n'y a ni rang social, ni différence qui comptent. Seul l'esprit d'équipe est important.

Mais il n'y a pas que ce qui se passe sur la pelouse qui est important. Autour du terrain, entre les plus jeunes joueurs et les plus anciens supporters qui ne manquent pas une occasion de venir, toutes les générations se croisent, œuvrent et vivent des émotions ensemble.

Bonne nouvelle année à toutes et à tous. Et au plaisir de vous (re)voir rapidement autour du terrain.



U17 U18



Au premier plan : Bernard FONTENIT – Marie-Édith LUCAS – Jean-Yves AGENEAU  
Christelle BOURMAULT, 1<sup>ère</sup> adjointe  
2<sup>ème</sup> rang : Émilie GICQUEAU, 3<sup>ème</sup> adjointe – Olivier GOUNORD, Conseiller délégué  
Damien BRÉMAUD, conseiller délégué  
Au dernier plan : Roland FONTENIT - Séverine DIXNEUF, conseiller délégué – Céline VIGNERON – Nadine GRELET  
Absente sur la photo : Marie-Claude GODINEAU

## Mot de l'élu



Séverine DIXNEUF,  
Conseiller délégué

«2020 est une année particulière qui restera gravée dans toutes les mémoires ! En effet, la COVID a demandé une adaptation du quotidien pour chacun d'entre nous. La MARPA des Lavandières n'a pas été épargnée. Les professionnels, en lien constant avec le CCAS et l'équipe municipale, ont su s'ajuster, au jour le jour pour mettre en œuvre les directives émanant des diverses instances.

Le bien-être des résidents était la priorité tout en assurant la sécurité de tous. La fermeture de l'établissement a mis à mal l'état psychologique de certains résidents mais l'ensemble de l'équipe a usé de son imagination pour divertir et redonner le sourire à ces derniers. Les Saint Paulais se sont aussi mobilisés massivement pour apporter un peu de réconfort grâce à des photos, des messages d'encouragement, des dessins, des devinettes... Aussi, les enfants de l'école du Sacré Coeur ont apporté une pierre à l'édifice sous la houlette du Conseil Municipal des Enfants. Ce bel élan de générosité et de partage reflète l'esprit de la commune à prendre soin de ses aînés.»

## LA MARPA

L'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire inconnu pour la plupart des générations. Cette pandémie a mis encore plus en avant, le fait de devoir protéger et accompagner nos aînés.

**L'équipe de la MARPA Les Lavandières**, ouverte depuis 7 ans, a travaillé dans cette optique : continuer à offrir aux résidents des moments de convivialité, de joie, de partage et d'espoir.

Derrière les masques, l'équipe a gardé le sourire et la bonne humeur.

Les résidents, de leur côté, ont été bienveillants et compréhensifs face aux nombreux changements dans l'organisation.

La vie s'est ainsi déroulée dans une ambiance différente, mais ponctuée d'entraide.

Un petit clin d'œil particulier aux familles, aux jeunes de la commune, aux élus... qui ont été un soutien pour la MARPA avec leurs vidéos, leurs dessins et leurs appels.

Et comme l'a si bien dit Albert EINSTEIN, il faut maintenant  
« **Apprendre d'hier, vivre aujourd'hui, espérer pour demain** ».

➔ **Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la Résidence ou venir visiter, contactez :**

- La directrice de la MARPA : Mme GARNIER Hélène  
02-51-92-29-29 - marpaleslavandieres@orange.fr

- La présidente du CCAS : Mme GARDIN Bénédicte  
02-51-92-03-20 - mairie@saintpaulenpards.fr



Crédit photo : Podzee

## L'Avand'Hier

Le but de l'association étant d'agréments le séjour des résidents, le lien avec le personnel est évident. Si les conditions particulières qui ont régi notre quotidien depuis le début de l'année a amené à une prise de conscience de l'importance de la mission qui incombe au personnel soignant en général et donc de la MARPA, il ne faut pas oublier que même en temps « normal », ils méritent notre considération. Pour les résidents, cela n'a pas été simple non plus, ils ont pour beaucoup, souffert de l'isolement. **Malgré les difficultés et avec ses moyens, l'association continuera d'œuvrer dans l'attente de jours meilleurs.**

### Les activités

Même si les activités de l'année 2020 ont été très perturbées, voire annulées, certaines ont pu se tenir in extrémis. Notamment le loto, qui s'est tenu le

1<sup>er</sup> mars 2020 et a dégagé le meilleur résultat depuis sa création, merci aux participants, ainsi qu'aux artisans et commerçants St Paulais. Par contre, les traditionnelles sorties en extérieur, ainsi que le repas des familles, ont dû être annulés. La gym, activité essentielle, a été maintenue.

### Un peu d'histoire

L'Association est née le 2 décembre 2014 et est domiciliée à la MARPA. Le nombre d'adhérents se situe entre 50 et 60. Les adhérents sont en général des membres de la famille des résidents, les résidents eux-mêmes et des proches de ces derniers.

Merci à eux d'avoir lancé l'association.

### ➔ Contact :

GRELET Didier : 06 22 14 91 58  
E-mail : grelet.didier569@orange.fr

### BUREAU ACTUEL

**Président :** GRELET Didier  
**Vice-Présidente :** CHEVALLEREAU Stéphanie  
**Secrétaire :** GODINEAU Marie-Claude  
**Trésorier :** AGENEAU Jean-Yves  
**Directrice :** GARNIER Hélène.



## La Matinale du Handicap

L'association MATINALE DU HANDICAP a été créée fin 2018.

Nous avons deux motivations principales à cette création :

En réponse au refus de la Ligue contre le Cancer du Centre-France de recevoir un don de chasseuses, nous voulions montrer que, en tant que chasseurs vendéens, nous nous engageons dans l'aide aux handicapés, aux associations qui les représentent et, notamment, à celles tournées vers les enfants handicapés

Nous voulions aider Jérôme SACHOT, ancien agriculteur de Rochetroux, victime d'un grave accident de travail, à acquérir un véhicule tous terrains, susceptible de lui redonner une autonomie pour parcourir les chemins de campagne.

**Le lancement de l'association a été réussi de belle manière lors de la Matinale du 23 décembre 2018** qui nous avait permis d'aider, comme prévu, Jérôme mais aussi les associations Les Petits Pas de Justine, Dans les Yeux de Valentine et Mélusine avec, pour chacune d'entre elles, le versement de sommes significatives.

L'année 2019 a été couronnée par la très belle fête des battages du 31 août 2019 qui avait permis de financer, entre autres, une chambre hyperbare à la petite Jenny de Sainte Cécile.

L'année 2020 a été, évidemment, plus compliquée pour que nous puissions

organiser tout ce que nous avons prévu. Nous avons, ainsi, dû annuler le concert de chorales prévu dans l'église de St Paul en avril et le ball-trap programmé avec tous les chasseurs Saint Paulais en septembre. Le trail de l'ABV du 19 décembre 2020 a été, également, annulé.

Malgré tout, **nos activités ne se sont pas arrêtées, elles nous ont permis de récolter un peu plus de 10 000 €**, grâce à la contribution de l'ABV des Herbiers, la Chasse à Courre Rallye Chouans de Saint-Prouant, la randonnée des Farfa des Raids, le concours du Crédit Agricole, la pêche d'un étang à Mouchamps et la société communale de chasse de Saint-Paul suite à la Guinguette des 4 clochers. Mais aussi des dons d'associations et de particuliers.

**Ces différentes recettes nous ont permis de multiplier nos aides, soit 9800 € au total reversés** aux Petits Pas de Justine et Dans les Yeux de Valentine, à Mélusine aux Herbiers, à l'association Pas à pas avec Martin de Montournais, à la Maison de l'Habitat aux Herbiers, à l'AFEP qui a un projet de maison pour les handicapés aux Herbiers, puis la prise en charge d'une partie du coût de la soirée dîner spectacle du 10 octobre dernier.

Cette soirée, dont deux familles Saint Paulaises (Marina et Cédric BARRAUD, Séverine et Didier DIXNEUF) ont été initiatrices, et après de multiples attermolements dus à la crise sanitaire, a eu lieu dans la salle des Nymphéas à Mouchamps. Plus de 230 spectateurs,

un spectacle hilarant, un repas de qualité et une équipe de bénévoles très bien organisée : voilà les ingrédients d'une belle soirée festive comme nous aimerions en vivre d'autres en ces temps de confinement !

Bilan de la soirée : la remise de 2 x 3000 euros aux Petits Pas de Justine et Dans les Yeux de Valentine. Bravo et merci aux organisateurs de la soirée ainsi qu'à leurs amis et familles.

Notre programme de 2021 sera, bien sûr, dépendant des possibilités que la crise sanitaire nous laissera. Nous le bâtirons au fur et à mesure de l'évolution des événements.

**Nous remercions très chaleureusement toutes les associations et les particuliers qui nous aident, que ce soit financièrement ou par leur bénévolat. Notre récompense est dans les yeux des enfants, des parents et des responsables d'associations lorsque nous apportons notre aide.**

Bonne et heureuse année 2021 !

### ➔ Contacts :

Marc AUGUIN :  
06-13-02-55-84  
Jojo GRELET :  
06-13-53-15-73  
Christian MERLET :  
06-48-33-86-69  
Jean-Marcel SOURISSEAU :  
07-87-63-46-16

### Location résidence Ardiden

Cette jolie résidence, située au cœur même des Pyrénées, vous accueillera tout au long de l'année.

Le logement est tout équipé (lave-vaisselle, lave-linge, service à fondue...) et peut recevoir jusqu'à 8 personnes.

Sont également à disposition, une terrasse avec un salon de jardin, 2 vélos adultes, un barbecue, ainsi qu'une luge pour les enfants.

Idéalement située à proximité notamment, des stations de ski : Barèges / la Mongie et Luz Ardiden, du Parc National des Pyrénées et de plusieurs cirques tel que Gavarnie, Troumouse, etc...

Cette année, une quinzaine de familles ont pu profiter de ce cadre exceptionnel, entouré de montagnes et de pâturages.

Que vous soyez montagne d'hiver ou bien montagne d'été, les activités ne manqueront pas : Randonnée, Canyoning, Ski, Raquettes, Thalasso, Parapente, Vélo, .... ou sieste !

Les locations se font du samedi au samedi, n'hésitez pas à consulter les tarifs et l'agenda en ligne, sur le site de la commune, dans l'onglet « Assos & Entreprises » puis « Associations » et enfin « Ardiden Location de résidence »

Parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à offrir une semaine de vacances en famille à vos proches.

Belles vacances à vous tous, pensez à réserver !!



#### RESERVATION

Franck Voisine  
8 Le Bois Rousseau  
Tél : 02.51.61.67.29

Yvan Pasquereau  
9 Rue des Mésanges  
Tél : 02.51.64.67.93

**La réservation sera faite uniquement par un habitant de St Paul.**

**Celui-ci sera responsable à l'égard de l'association FAMILLES RURALES ST PAUL.**



#### TARIFS ARDIDEN 2021

• **TARIF Basse Saison (1<sup>er</sup> Avril au 31 Décembre)**  
hors vacances

275€ la semaine

245€ la semaine (carte FR)

• **TARIF HIVER (1<sup>er</sup> janvier au 31 mars )**

hors vacances

430€ la semaine

390€ la semaine (carte FR)

• **VACANCES D'HIVER (février/ Mars) et de NOEL**

495€ la semaine

455€ la semaine (carte FR)

• **VACANCES DE PRINTEMPS (Pâques), Eté et Toussaint**

450€ la semaine

410€ la semaine (carte FR)

• **FORFAIT WEEK-END**

225€ le week-end 3 jours (du vendredi matin au dimanche soir) hors période vacances.

190€ le week-end 3 jours (du vendredi matin au dimanche soir) hors période vacances. (Avec carte FR)

Les périodes de vacances concernées sont celles de l'Académie de Nantes.

Chèque vacances accepté.



## U.N.C/A.F.N Saint Paul-en-Pareds



L'année 2020 se termine, très spéciale, avec l'épidémie de la COVID-19.

Les manifestations ont été très perturbées, le 8 mai n'a pas fait lieu de rassemblement et pour le 11 novembre, nous étions 4 membres A.F.N avec 1 drapeau ainsi que 3 représentants du Conseil Municipal.

Le Congrès départemental qui devait avoir lieu aux Herbiers le 14 juin 2020 est reporté au 4 juillet 2021.



L'UNC de Saint Paul-en-Pareds comprend 17 membres : 9 A.F.N, 7 veuves d'anciens combattants et 1 sympathisant

## CŒUR DU MONDE

Association à but humanitaire

L'Association Cœur du Monde existe depuis 2006 et grâce à l'augmentation du nombre de ses adhérents, elle poursuit son projet du départ, à savoir :

- la scolarisation d'enfants,
- la construction de classes
- la malnutrition.

Son action est importante et reconnue au Sénégal, à Madagascar et Haïti. Beaucoup de familles, malgré leurs journées laborieuses, n'ont seulement qu'1 € par jour pour vivre.

La pandémie a bousculé la donne, le confinement a pénalisé les familles les plus pauvres. Dans ces pays, parmi ces parents, beaucoup avaient un travail précaire à la journée et ont maintenant perdu tout espoir de revenu...

Pour cette raison, nous avons été amenés à modifier nos projets sur les constructions de classes : celles qui étaient en cours ont été terminées et celles qui étaient en projet ont été différées pour l'instant.

Sur Madagascar et Haïti, Cœur du Monde a investi 20 000 €, l'équivalent de 40 tonnes de riz.



### 1 - SCOLARISATION PARRAINAGES - CONSTRUCTIONS

En 2019, il y avait eu une progression de 208 enfants parrainés. Cette année, 76 parrainages sont venus s'ajouter, portant ainsi le nombre d'enfants parrainés à 1539. Merci à ces nouveaux parrains.

Pour palier à leur manque de moyens et au nombre croissant d'enfants scolarisés, Cœur Du Monde a financé, depuis la création de l'association, la construction de 62

classes et la rénovation de 4 classes, réparties au Sénégal, à Madagascar et Haïti.

### 2 - NUTRITION

Dans certaines écoles, on se doit aussi d'aider à la nutrition. CDM finance environ 1000 goûters par jour d'école.

À Haïti, ce sont 600 assiettes de riz et d'haricots aux repas de midi et 100 assiettes à Madagascar. Pour beaucoup de ces enfants, ce sera le seul repas de la journée...

Comme beaucoup de commerces et d'associations, CŒUR DU MONDE a perdu une partie de ses revenus, puisque toutes les manifestations prévues ont été annulées en raison du coronavirus. Néanmoins, nous vous remercions de l'aide que vous apportez par vos dons (la défiscalisation est de 66 %).

**"Que ferions-nous sans vous ? Nous ne vous remercions jamais assez..." Voilà ce que nous disent les parents des enfants parrainés.**

Si tous les enfants du monde allaient à l'école, peut-être que notre monde se porterait mieux...

Merci de votre générosité

N'hésitez pas à consulter notre blog pour suivre les différentes actions et manifestations à venir...

Bonne année à vous tous !

Patrick PADIOU a écrit un livre dans lequel il raconte comment est né Cœur du Monde et ce qui s'y fait. Il y a des anecdotes et des témoignages, ainsi que des très belles photos des 3 pays. Le prix de ce livre est de 22 € et l'intégralité de la vente est versée sur les comptes de Cœur du Monde.

Les personnes intéressées par l'achat de ce livre, peuvent me contacter :

➔ **Jean-Yves AGENEAU**  
membre du bureau de Cœur du Monde  
23, rue du Boistissandeau St Paul en Pareds  
Tél. 02 51 92 02 25  
Email : jean-yves.ageneau@orange.fr

Site de l'association : [www.coeurdumonde.com](http://www.coeurdumonde.com)  
Blog : [www.coeurdumonde.over-blog.com](http://www.coeurdumonde.over-blog.com)  
E-mail : [coeurdumonde@hotmail.fr](mailto:coeurdumonde@hotmail.fr)





## Vous êtes nouvel arrivant sur la commune

Vous venez d'emménager à Saint-Paul-en-Pareds, une commune de 1336 habitants, vous êtes alors un(e) Saint-Paulais(e). Elle comptabilise 35 associations diverses et variées qui organisent chaque année une trentaine de manifestations. Elle est dotée d'une école maternelle et primaire privée (l'école Sacré Cœur), un restaurant scolaire géré par la municipalité et des commerces de proximité.

Une visite en Mairie est la bienvenue pour nous communiquer l'état civil de l'ensemble de votre foyer. Vous pourrez y effectuer les diverses formalités pour l'inscription des personnes majeures sur les listes électorales, des enfants au restaurant scolaire et de votre foyer à la cérémonie d'accueil intercommunale des nouveaux arrivants qui se tient chaque année en novembre.

## Les listes électorales



Pour vous inscrire, vous devez vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou vous pouvez également effectuer votre démarche sur le site du service-public.fr.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un nouveau système de gestion des listes électorales est mis en place, le REU (Répertoire

Électoral Unique). La date du 31 décembre pour s'inscrire est donc supprimée, vous pouvez alors le faire toute au long de l'année. Cependant, les années de scrutin électoral, les demandes devront être déposées au plus tard, le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin.

**Dans le courant de l'année 2021, une seule élection sera programmée pour élire les Conseillers Départementaux et les Conseillers Régionaux.**

Afin de vérifier votre inscription, vous pouvez interroger directement le fichier via l'application suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Les jeunes de 18 ans seront inscrits d'office sur les listes électorales par l'INSEE dans la commune où ils auront effectué leur Recensement Citoyen Obligatoire à l'âge de 16 ans.

## Le restaurant scolaire

Pour une nouvelle inscription au restaurant scolaire, vous pouvez faire la démarche à tout moment de l'année scolaire auprès de la Mairie. Si votre enfant rentre à l'école en septembre, les inscriptions se déroulent fin juin. Deux permanences sont organisées à cet effet, vous recevez un dossier par courrier au préalable dès lors que votre enfant

est inscrit à l'école Sacré Cœur. Pour les enfants qui utilisent déjà ce service, un dossier est transmis dans le cartable fin mai/début juin. Si vous ne recevez pas de dossier, celui-ci est téléchargeable sur le site de la commune :

<https://www.saintpaulenpareds.com/education-jeunesse/restaurant-scolaire-municipal/>

## Carte d'identité / passeport

Pour demander une carte nationale d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans (la présence du parent est obligatoire pour en faire la demande).

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Vous devez prendre rendez-vous en préalable.



Pour connaître la liste des Mairies, contactez-nous ou consultez notre site : <https://www.saintpaulenpareds.com/papiers-officiels/>

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande sur le site du service-public.fr (**service gratuit**).

## Recensement citoyen obligatoire



Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une **attestation de recensement**. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription aux examens - permis). Le **Recensement Citoyen Obligatoire** permet à l'administration de convoquer le jeune à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

La démarche est à faire en Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

## Antenne orange



L'antenne **ORANGE** installée en 2019 est branchée depuis début octobre 2020, elle vous permet désormais de capter la 4G. Hors, suite à son branchement, certains foyers rencontrent des difficultés de réception de la télévision.

La pose d'un boîtier amplificateur numérique peut être nécessaire, nous vous invitons à contacter l'ANFR.

L'**Agence Nationale des FRéquences (ANFR)** gère l'ensemble des fréquences radioélectriques en France. Elle contrôle l'utilisation des fréquences et assure une bonne cohabitation de leurs usages par l'ensemble des utilisateurs.

### ➔ Contact :

0970 818 818

<https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/>

## Concours des maisons fleuries

La commune avait relancé son concours des maisons fleuries en 2020 mais au vu des conditions sanitaires, l'évènement a été annulé.

Nous gardons espoir pour l'année 2021, **les jardiniers amateurs peuvent donc s'inscrire** à la mairie jusqu'au 15 avril 2021. Le jury communal fera son choix au début du mois de mai.

Tout le monde peut tenter sa chance, propriétaires comme locataires. Les professionnels en jardinerie sont néanmoins exclus.

Un jury se déplacera, chez chacun des participants, pour évaluer sa décoration en fonction de la catégorie et d'une grille de notation. Celle-ci prend en compte la vue d'ensemble,

l'harmonie, la diversité et la créativité. Les vainqueurs seront qualifiés pour le concours intercommunal.



Ce concours relève de l'action « Paysage de votre commune », c'est-à-dire le label de qualité de vie Villes et Villages fleuris, piloté par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE 85).

## Défibrillateur



Le décret du 4 mai 2007 autorise toute personne non médecin à utiliser un défibrillateur automatique. En cas de malaise cardiaque, 2 appareils sont à la disposition du public à l'entrée de la salle des fêtes et à l'entrée de la salle de sports en extérieur.

## Containers à disposition

Une borne de collecte de vêtements est à votre disposition à l'entrée du parking de la salle polyvalente (place du Prieuré), à côté des colonnes à verres et à papiers. Pour la collecte de vêtements, le linge doit être propre et sec quel que soit son état, les vêtements sont recyclés. Les chaussures s'attachent par paire et tout doit être placé dans un sac fermé.

### Numéros utiles

Mairie .....	02 51 92 03 20
Restaurant scolaire (Mme Dany YVON) ..	06 01 15 63 42
École privée (Mr Freddy PIVETEAU) .....	02 51 92 08 09
Suez (branchement à l'eau potable) .....	0 969 320 404
.....ou	02 51 300 300
Communauté des Communes du Pays des Herbiers	
> Accueil .....	02 51 66 82 27
> Redevance incitative (carte de déchets)....	0 800 115 160
> Conservation des cimetières.....	02 51 64 83 97
> Service instructeur Urbanisme .....	02 51 91 29 80

Assistante sociale Les Herbiers (Mme NOBIRON) .....	02 51 67 61 00
Police secours.....	17
Pompiers .....	18
SAMU .....	15
Médecin de nuit .....	02 51 44 55 66
Pharmacie de garde .....	32 37



## NAISSANCES

<b>Maïwenn &amp; Hugo CROCHEMORE</b> .....	filles et fils de Ludovic CROCHEMORE et Mathilde RAUD.....	23/01/2020
<b>Kiara NERRIÈRE</b> .....	filles de Antony NERRIÈRE et Aurélie DUBOURG.....	15/02/2020
<b>Gabriel GIRARD</b> .....	filles de Jérémy GIRARD et Cindy AUVINET.....	05/04/2020
<b>Ilan HAEZEBROUCK</b> .....	fils de Bryan HAEZEBROUCK et Maïlys HARDOUIN.....	04/05/2020
<b>Léia VINCENDEAU</b> .....	filles de Maxime VINCENDEAU et Flora ENFRIN.....	13/05/2020
<b>Jules REMIGEREAU</b> .....	fils de Raphaël REMIGEREAU et Marjolaine RONDEAU.....	25/05/2020
<b>Zélie DEPLANNE</b> .....	filles de Maxence DEPLANNE et Coralie VILLENEUVE.....	01/06/2020
<b>Elio PASCREAU</b> .....	fils de Kévin PASCREAU et Anne-Sophie MORINIÈRE.....	04/08/2020
<b>Nathan GODARD</b> .....	fils de Frédéric et Elodie GODARD.....	07/09/2020
<b>Arsène RAUD</b> .....	fils de Anthony RAUD et Emeline BOURREAU.....	11/09/2020
<b>Robin NEAU</b> .....	fils de Sylvain NEAU et Emilie TAVENON.....	24/10/2020
<b>Victor SOURISSEAU</b> .....	fils de Camille et Cosette SOURISSEAU.....	02/10/2020



## MARIAGE

<b>Kanzakiangani LUTETE &amp; Liza BOBINET</b> .....	22/08/2020
<b>Cyril CASTIN &amp; Angélique PARIS</b> .....	29/08/2020



## DÉCÈS

<b>Marie RAPIN épouse CHASSERIEAU</b> .....	24/01/2020	<b>Claire LUCAS épouse JEANNIÈRE</b> .....	20/05/2020
<b>Paul-Marie JEANNIÈRE</b> .....	08/02/2020	<b>Marie-Joseph AGENEAU</b> .....	25/05/2020
<b>Ginette BELKACEM épouse CAQUINEAU</b> .....	23/02/2020	<b>Louise GUIBERTEAU</b> .....	28/06/2020
<b>Madeleine SOULARD épouse BERNARD</b> .....	25/03/2020	<b>Gaël AGENEAU</b> .....	08/07/2020
<b>Marie VILLENEUVE épouse GRELET</b> .....	04/04/2020	<b>Thierry ROUZEAU</b> .....	18/08/2020
<b>Geneviève PHELIPOT</b> .....	08/04/2020	<b>Muriel MERLET épouse HEMERY</b> .....	28/09/2020
<b>Joël GODINEAU</b> .....	15/04/2020	<b>Joseph BERNARD</b> .....	01/11/2020
<b>Laurent POUPIN</b> .....	23/05/2020	<b>Henri MUTSCHLER</b> .....	23/11/2020

## Tarifs municipaux

Espace(s) loué(s)	Tarif habitant la commune		Tarif hors commune	
	Journée	WE	Journée	WE
	9h00-2h00	samedi au dimanche soir	9h00-2h00	samedi au dimanche soir
La grande salle A + sanitaires	250 €	400 €	350 €	550 €
La petite salle B (restaurant scolaire) + sanitaires	150 €	250 €	250 €	350 €
L'ensemble des salles A + B + sanitaires	350 €	450 €	550 €	700 €
Options				
Option : Scène	Gratuit		Gratuit	
Option : Pré avec salle	Gratuit		Gratuit	
Option : Office	80 €		80 €	
- Un percolateur 40 tasses	10 €		10 €	
- Un percolateur 80 tasses	20 €		20 €	
- Une plaque Induction	20 €		20 €	
Tarifs Spécifiques				
Tarif salle A réunion ½ journée sans cuisine En semaine uniquement	Gratuit		150 €	
Tarif verre d'amitié / Vin d'honneur après cérémonie à St Paul en Pareds (Office compris)	50 €		50 €	
Tarif installation la veille salle A (après 17h)	30 €		50 €	
Tarif installation la veille salles A et B (après 17h)	45 €		70 €	
Salle au périscolaire (uniquement pour les professionnels)	50 € la journée 30 € la ½ journée 10 € l'heure			
Autres Charges				
<b>Forfait électricité / chauffage été :</b> - 30€ (petite salle ou grande salle) - 40 € (les 2 salles)	<b>Forfait électricité / chauffage hiver :</b> - 40 € (petite salle) – 80 € (grande salle) - 120 € (les 2 salles)			
Facturation déchets (4€) le passage pour 1 sac de 60 litres				
Pénalité pour non-respect du règlement 150 €				

### Mairie

42, rue de l'église  
Tél : 02 51 92 03 20

#### Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30.  
Possibilité de prendre rdv en dehors  
des horaires d'ouverture.

**E-mail :** [contact.mairie@saintpaulenpareds.fr](mailto:contact.mairie@saintpaulenpareds.fr)

**Site :** [www.saintpaulenpareds.fr](http://www.saintpaulenpareds.fr)

**Facebook :**

[www.facebook.com/saintpaulenpareds](https://www.facebook.com/saintpaulenpareds)

# Répertoire des Entreprises - Artisans - Commerçants

## AJM Automatismes Industriels

**Mr MARCHAND Jérôme & Mr JADAUD Aurélien**

Automatismes industriels et robotique

ZA Le Charfait

02.44.38.63.64 - 06.74.06.72.07

[contact@ajm-automatismes.com](mailto:contact@ajm-automatismes.com)

## AMIRETZ 85

Vente et installation d'antenne (maisons individuelles et collectifs) Vente et installation d'alarme (maisons individuelles et commerces) Dépannage internet

Rue du Prieuré

06.33.05.00.14

[antenne85@amiretz.fr](mailto:antenne85@amiretz.fr) - [www.amiretz.fr](http://www.amiretz.fr)

## APISTORY SAS - Miellerie

**Mr TEXIER Michel**

Apiculteur récoltant

06.13.01.28.20

[texier.michel915@gmail.com](mailto:texier.michel915@gmail.com)

[www.apistory.fr](http://www.apistory.fr)

## ARMEL AGENCEMENT (SARL)

Artisan menuisier bois et pvc

11 Cité des Jardins

07.89.58.38.72

[armel.agencement@orange.fr](mailto:armel.agencement@orange.fr)

## AUBERGE DES FARFADETS

**Mme MOREL Mélina**

Chambres d'Hôtes, Bar Tabac Restaurant

46 rue de l'Eglise

02.51.92.00.41

[www.auberge-des-farfadets.fr](http://www.auberge-des-farfadets.fr)

facebook Auberge des farfadets

## BELLE ET SUBTILE

**Mme GABORIT Blandine**

Coiffure à domicile

Saint Paul en Pareds et ses alentours

02.51.92.02.70 - 06.59.92.94.85

## BOUDAUD Vincent (SARL)

Cuisine, salle de bains, aménagement, décoration

72 rue Yves Ramoz

02.51.64.77.37

[contact@vincentboudaud.fr](mailto:contact@vincentboudaud.fr)

[www.vincentboudaud.fr](http://www.vincentboudaud.fr)

facebook SARL Vincent Boudaud

## CABINETS D'INFIRMIÈRES

**Mme DURET Peggy & Mme POULAIN Laura**

Infirmières

Rue des Lavandières

06.33.44.68.06

**et Mme TALBOT Magda**

Infirmière libérale

06.52.24.06.12

[talbot.arnaud@free.fr](mailto:talbot.arnaud@free.fr)

## CAVAC

Commerce en gros de céréales, d'aliments pour le bétail, Semences et engrais... Particuliers et professionnels

64 rue Yves Ramoz

02.51.92.00.26 - 06.22.72.74.06

[st\\_paul@cavac.fr](mailto:st_paul@cavac.fr)

## CHARRIER Yvon (SARL)

Peinture - Produits décoratifs - Revêtements murs et sols - Ravalement façade - Traitements toiture et façade

Z.A. Le Charfait

02.51.64.77.31

## CJ PAYSAGE

**JAUZELON Clément**

Paysagiste

Travaux de création et entretien

8 rue des Nénuphars

02.52.65.01.24 - 06.26.60.24.18

[cjpaysage@gmail.com](mailto:cjpaysage@gmail.com)

## CONSEILLER IMMOBILIER INDÉPENDANT

**EIRL Franck VOISINE Immobilier**

Expert en viager et Gestion locative

8 Le Bois Rousseau

07.89.57.19.48

[f.voisine@proprietes-privees.com](mailto:f.voisine@proprietes-privees.com)

[f.voisine@proprietes-privees.com/franck.voisine](http://f.voisine@proprietes-privees.com/franck.voisine)

## CRÉATIONS DU BOCAGE

**Mr VILLENEUVE Fabien**

Paysagiste

Plan 3D - Création et entretien de jardins

Z.A. Le Charfait

06.36.68.03.97

[paysagiste@creationsdubocage.fr](mailto:paysagiste@creationsdubocage.fr)

<https://creationsdubocage.fr>

## EDICA

**Mr DIDIER Gérald**

Carrelage neuf et rénovation

12 La Proutière

06.22.41.77.24

[edica.didier@gmail.com](mailto:edica.didier@gmail.com) - [www.edica-carrelage.fr](http://www.edica-carrelage.fr)

facebook Edica

## FORET-AGIR

**Mr FAUCHEUX Philippe**

Entreprise forestière - Bois de chauffage

Z.A. Le Charfait

06.03.70.21.21

## GAËL GESTION

Accompagnement des TPE-PME dans la gestion de leur entreprise

9 Cité de l'Aubépine

06.72.70.17.87

[gaelgrelier85@gmail.com](mailto:gaelgrelier85@gmail.com) - [www.grelier.expertgcl.fr](http://www.grelier.expertgcl.fr)

## GARAGE LUCAS (SARL)

Mécanicien Auto Tôlerie Peinture - Vente voitures

Z.A. Le Charfait

02.51.92.05.19

---

**GAUTRON Jean-Michel**

Maçonnerie  
Z.A. Le Charfait  
02.51.92.01.88

---

**GENEVIEVE COIFFURE****Mme MARTINEAU Geneviève**

Coiffure mixte  
1 rue du Calvaire  
02.51.92.01.70

---

**L'ATELIER DES SENS****Mme BERNIER Alison**

Institut de Beauté  
2 rue des Lavandières  
02.51.57.22.83  
facebook institut l'atelier des sens

---

**LA TRESSE DOREE**

Boulangerie pâtisserie  
2, rue de l'Eglise  
02.51.92.01.96

---

**LE GASTÉROPOTE (SARL)****Mr BILLAUD Denis**

Distribution d'aliments et fournitures pour escargots  
**HELINOVE**  
39 rue de l'Église  
07.71.64.12.74  
d.billaud@helinove.com  
www.helinove.com - www.legasteropote.com (blog)  
facebook Helinove

---

**MANODELYS**

Renaissance des jardins du Boistissandeu par :  
*La cueillette libre de fruits BIO (fraises, framboises, cassis...  
pommes, rhubarbe)*  
*La fabrication de confitures, sirops, fruits déshydratés*  
*L'ouverture d'un sentier pédagogique autour du site*  
**Mr GARDIN Philippe**  
25 Cité du Val du Petit Lay  
06.41.35.27.18  
contact@manodelys.fr - www.manodelys.fr  
facebook Manodelys : Les fruits gourmands

---

**MC AGRI SARL**

Matériel Agricole Forge  
Le Chêne Vert  
02.51.92.02.21  
mcagri@orange.fr

---

**MINOTERIE PLANCHOT**

Minoterie  
ZA Le Charfait  
02.51.92.01.40  
contact@minoterieplanchot.com  
www.minoterie-planchot.com  
facebook minoterie Planchot

---

**OVB'**

Fook Truck, restauration rapide  
1 Chemin des 4 Vents  
06.76.92.68.48  
originalvendeeburger@gmail.com  
facebook OVB

---

---

**PUAUD/MICHAUD (ETS)****PUAUD Freddy****MICHAUD Nicolas**

Plâtrier – Carreleur - Isolation - Cloison sèche  
ZA Le Charfait  
02.51.57.85.18 - 06.76.40.03.78  
contact@puaud-michaud.fr - www.puaud-michaud.fr

---

**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**

Spécialisée dans le stress post traumatique

**PINEAU Pascale**

3 rue des Lavandières  
06.62.08.03.12  
pineau.pascale@gmail.com - www.psychologue-lesherbiers.com

---

**REFLEXOLOGUE À DOMICILE****SOURISSEAU ARMOUET Marie-Christine**

Vente de produits Aloé Vera, produits de cosmétique adultes  
et enfants, compléments alimentaire.  
06.49.31.36.69

---

**REMIGEREAU GRELET (SARL)****Mr REVAUD Mathieu**

Menuisier – Charpentier  
Z.A. Le Charfait  
02.51.92.02.61  
contact@remigereau-grelet.fr  
www.menuisierremigereaugrelet.fr  
facebook remigereaugrelet

---

**ROIRAND GAUVRIT TP (SARL)**

Travaux Publics  
ZA Le Charfait  
02.51.67.55.14

---

**ROUZEAU - BILLAUD**

Chauffage – Sanitaire – Électricité  
Zinguerie – Énergies renouvelables  
ZA du Charfait  
02.51.92.00.55  
rouzeau.thierry@wanadoo.fr - www.rouzeau-billaud.fr

---

**SOLIDEO****Mr GENTY Gaël**

Bureau d'études - Techniques industrielles  
Z.A. Le Charfait  
02.51.61.75.15  
solideo@solideo.fr

---

**SOPHROLOGUE****Mme ROY Agathe**

21 rue des Lavandières  
06.74.96.84.51  
agatheroysophrologue@gmail.com  
www.agatheroy.com - facebook Agathe Roy Sophrologue

---

**TRANSPORTS POUZET****Mr POUZET Fredy**

Transports routiers et Fret interurbains  
4 Cité des Orchidées  
06.21.30.50.16  
transport.pouzet@gmail.com

---

**VAL&BIO****SIAUD Valérie**

Coiffure à domicile  
06.61.72.30.90

---

# Répertoire des associations

## CULTURE ET PATRIMOINE

### PATRIMOINE SAINT PAULAIS

**Mme Christiane ROUZEAU**

Tél 02.51.57.63.02

christianejacquesrouzeau@orange.fr

### CABARET SAINT PAUL

**Mr Christian MERLET**

Tél 02.51.92.09.36

christianmerlet85@orange.fr

### LA GOROUEE

**Mr Eric AUVINET**

Tél 09.61.61.94.27

auvinet.eric85500@orange.fr

### LES JEUNES FARFADETS

**Mr Quentin DOUBLET**

Tél 06.74.64.40.47

quentin.dbt@gmail.com

## ENFANCE JEUNESSE

### ASSOCIATION FAMILLES RURALES

**Mme Karine BLANCHARD**

Tél. 06.72.22.35.04

periscolairesaintpaul@gmail.com



### Centre Loisirs Accueil Périscolaire

« LES POLICHINELLES »

Centre de Loisirs d'été « LES POLICHINELLES »  
et Club « YOUPI CM »

49 rue de l'Église

Tél 02.51.92.02.41

periscolairesaintpaul@gmail.com



### RELATION FAMILLES ACCUEIL DE LOISIRS

**Mme Angélique AUBERT**

Tél 06.13.92.49.54

angelikaubert@hotmail.fr



### ACCUEIL PRÉ-ADOS

**Mme Alexandra HÉRAUD**

Tél 06.63.74.51.81

alex.heraud@laposte.net



### TRANSPORT SCOLAIRE

**Mr Dominique CAILLAUD**

Tél 02.51.92.02.48

kio.dom@hotmail.fr



### BABY SITTING

**Mme Hélène AGENEAU**

Tél 02.51.92.07.36

helene.loic.ageneau@orange.fr



### OGEC

(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

**Mr Jérôme BONNESOEUR**

Tél 06.16.67.14.45

jerome.bonnesoeur@orange.fr

### APEL

(Association des Parents d'élèves Enseignement Libre)

**Mme Angélique AUBERT**

Tél 06.13.92.49.54

angelikaubert@hotmail.fr

### ATELIER D'EVEIL « Les P'tits Lutins » Assistantes Maternelles

**Mme Sylviane NORMAND**

Tél 02.51.61.67.32

davidsylviane@gmail.com

### MAM LES PITCHOUNS (Maison d'Assistants Maternelles)

Tél. 07.68.36.87.42

les.pitchouns@yahoo.fr

### JUS DE POMMES

**Mr Dominique CAILLAUD**

Tél 02.51.92.02.48

kio.dom@hotmail.fr



## ACTION SOCIALE

### ASSOCIATION MARPA L'AVAND'HIER

**Mr Didier GRELET**

Tél 06.22.14.91.58

grelet.didier569@orange.fr

### LA MATINALE DU HANDICAP

**Mr Marc AUGUIN**

Tél 06.13.02.55.84

marc.auguin.saintpaul@gmail.com

## SPORTS ET LOISIRS

### BASKET LOISIRS

Mme Solène POUPIN

Tél 06.77.61.96.86

[solene.poupin@hotmail.fr](mailto:solene.poupin@hotmail.fr)

Mme Camille TESSIER

[Camille\\_tessier@hotmail.fr](mailto:Camille_tessier@hotmail.fr)



### CLUB PALET LOISIRS SAINT PAULAIS

Mr Joackim LABORIEUX

Tél 06.82.37.98.99

[joboyeux@hotmail.fr](mailto:joboyeux@hotmail.fr)

### LES FARFADETS TENNIS DE TABLE

Mr Tony ROY

Tél 06.18.22.75.32

[tony.roy147@gmail.com](mailto:tony.roy147@gmail.com)



### SECTION GYMNASTIQUE

Mme Catherine GUIGNARD

Tél 02.51.92.04.00

[guignard.didier2@orange.fr](mailto:guignard.didier2@orange.fr)

### EXPRESSION CORPORELLE ENFANT

Mme Céline SACHOT

Tél 02.51.64.70.95

[a-sachot@orange.fr](mailto:a-sachot@orange.fr)



### CLUB « CREATION ET BRICOLAGE »

Mme Monique BOUDAUD

Tél 02.51.92.01.21

[dominique.retailleau@neuf.fr](mailto:dominique.retailleau@neuf.fr)

### CLUB 3ÈME AGE « LA GERBE D'AMITIE »

Mme Anne-Marie FONTENIT

Tél 02.51.92.03.37

[annem.fontenit@orange.fr](mailto:annem.fontenit@orange.fr)

### FARFA LOC'

Mr Vincent BROSSET

Tél 06.60.48.51.75

[farfaloc@gmail.com](mailto:farfaloc@gmail.com)

### BADMINTON LOISIRS SAINT PAULAIS

Mr Anthony RAUD

Tél 06.03.50.23.91

[antoraud@gmail.com](mailto:antoraud@gmail.com)

### LES FARFADETS FOOTBALL

Mr Maxime FONTENIT

Tél 06.19.41.32.45

[maximefontenit@gmail.com](mailto:maximefontenit@gmail.com)

### LES FARFAPIEDS

Mr Bernard FONTENIT

Tél 06.16.96.17.87

[fontenit.bernard@orange.fr](mailto:fontenit.bernard@orange.fr)

### COMITÉ DES COURSES CYCLISTES

Mr Eric BOBINET

Tél 02.51.92.09.25

[bobinet.eric@wanadoo.fr](mailto:bobinet.eric@wanadoo.fr)

### FARFA DES RAIDS

Mr NORMAND David

Mr BRIAUD Alban

Tél 02.51.61.67.32

Tél 06.06.83.49.36

[davidsylviane@gmail.com](mailto:davidsylviane@gmail.com)

### LA CHASSE

- La société Les Hautes Terres

Mr Thierry AGENEAU

Tél 06.18.76.45.19

[ageneau.thierry@orange.fr](mailto:ageneau.thierry@orange.fr)

- La société de St Paul en Pareds

Mr Grégory DEBUYSER

Tél 02.51.64.86.29

[gdebuyser@hotmail.com](mailto:gdebuyser@hotmail.com)

## DIVERS

### ARDIDEN Maison de Vacances Location (Luz St Sauveur)

Mr Franck VOISINE

Tél 07.89.57.19.48

[f.voisine@proprietes-privees.com](mailto:f.voisine@proprietes-privees.com)

Mr Yvan PASQUEREAU

Tél. 02.51.64.67.93



### CŒUR DU MONDE

Mr Jean-Yves AGENEAU

Tél 02.51.92.02.25

[coeurdumonde@hotmail.fr](mailto:coeurdumonde@hotmail.fr)

### LAFAC

Mr Arnel CHEVALLEREAU

Tél 07.89.58.38.72

[lafac.stpaulenpareds85@gmail.com](mailto:lafac.stpaulenpareds85@gmail.com)

### UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

Mr Yves PASQUIER

Tél 02.51.92.00.92

# La Joséphine



Emilie GICQUEAU,  
3<sup>ème</sup> adjointe

Du fait des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, la sixième édition de la Joséphine n'a pas pu se dérouler telle que nous la connaissons depuis 2015 à la ROCHE-SUR-YON.

Afin de garder l'esprit et l'engouement autour de cette manifestation solidaire, cette année, Saint Paul a accueilli « La Joséphine » en proposant un parcours entre le 1<sup>er</sup> et le 11 octobre, en marchant ou en courant autour du bourg.

**Bravo aux Saint Paulaises d'avoir répondu présentes !**

Rétrospective en photos !

